

**Le réseau de la santé et des  
services sociaux de l'Outaouais**

**RAPPORT ANNUEL  
1998-1999**

*Adopté par le conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux  
de l'Outaouais le 30 septembre 1999*

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
3<sup>ième</sup> trimestre 1998  
ISSN 1195-2547

Dans le but d'alléger le texte, le masculin est pris dans son sens générique et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

---

## *Table des matières*

---

	<b>Page</b>
1	Message du président du conseil d'administration et du directeur général .....1
2	Présentation de la région et de ses territoires .....3
3	Présentation de la Régie régionale de l'Outaouais .....5
3.1	Mission, fonctions et structures de décision .....5
3.2	Présentation des membres du conseil d'administration, des commissions et des comités et des principales activités .....8
3.3	Plan d'organisation au 31 mars 1999 et effectifs en place .....12
4	Présentation du réseau régional.....13
5	L'année 1998-1999 à la Régie régionale de l'Outaouais .....15
5.1	Le Plan stratégique régional de consolidation 1999-2002.....15
5.2	L'année 1998-1999 à la Direction générale .....18
5.3	L'année 1998-1999 dans la Direction de la santé physique et de l'intégration des personnes âgées .....25
5.4	L'année 1998-1999 dans la Direction de la santé mentale et sociale .....31
	Plus de ressources aux organismes communautaires.....36
5.5	L'année 1998-1999 dans la direction de la santé publique .....37
5.6	La Direction des services de gestion .....39
6	L'année 1998-1999 dans le réseau régional .....44
6.1	L'année 1998-1999 dans les CLSC.....44
6.2	L'année 1998-1999 dans les CH.....45
6.3	L'année 1998-1999 dans les CHSLD .....46
6.4	L'année 1998-1999 dans les établissements régionaux.....47
7	États financiers de la Régie régionale de l'Outaouais .....52
7.1	Sommaire des états financiers .....52
7.2	Attestation de conformité du rapport financier.....66
8	Données opérationnelles et financières des établissements et des organismes communautaires de la région .....67
8.1	Budget net de fonctionnement de l'ensemble des établissements .....67

**Liste des sigles les plus souvent utilisés :**

AMP	Activités médicales particulières
CH	Centre hospitalier
CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CJO	Centres jeunesse de l'Outaouais
CLSC	Centre local de services communautaires
CR	Centre de réadaptation
CUO	Communauté urbaine de l'Outaouais
ETC	Équivalent temps complet
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS/Ministère	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PARI	Plan d'action régional intégré
PDRH	Plan de développement des ressources humaines
PII	Programme intégré d'intervention
PROS	Plan régional d'organisation de services
PSSE	Programme de santé spécifique aux établissements
Régie régionale	Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
RFI	Réadaptation fonctionnelle intensive
RTF	Ressource de type familial
ROCO-sss	Regroupement des organismes communautaires de l'Outaouais en santé et services sociaux
SOC	Soutien aux organismes communautaires
SRRI	Services régional des ressources informationnelles

## **1 Message du président du conseil d'administration et du directeur général**

Le présent rapport donne un portrait des activités, tant à la Régie régionale que dans les établissements et organismes de santé et de services sociaux en Outaouais. Le lecteur pourra y retrouver les objectifs poursuivis, les résultats obtenus en 1998-1999 et les principaux objectifs de 1999-2000. Le tout est précédé d'une présentation de la région et du réseau régional de santé et de services sociaux.

L'année 1998-1999 à la Régie régionale de l'Outaouais a été marquée par l'élaboration d'un plan stratégique de consolidation. Ce plan traduit la volonté de passer d'une période de profondes transformations à une période d'ajustements et de corrections permettant de maintenir et même d'améliorer l'accessibilité des services à la population. La Régie régionale de l'Outaouais a voulu ce plan réaliste. Elle a donc proposé une première année d'actualisation qui tenait compte des capacités humaines et financières du réseau. Des mesures de consolidation ne nécessitant pas d'investissement et d'autres exigeant des investissements réalistes ont été identifiées. Toutes les directions de la Régie régionale de l'Outaouais ont directement contribué à l'élaboration de ce plan stratégique régional tout en maintenant leurs principales activités. Le chapitre 5 présente les objectifs de consolidation que la région s'est donnés et décrit sommairement les activités de chaque direction en 1998-1999.

Le chapitre 6 fournit pour sa part un bilan des activités dans les centres locaux de services communautaires (CLSC), les centres hospitaliers (CH), les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ainsi que dans les établissements régionaux. L'année dans les organismes communautaires est résumée à la page 34. En parcourant ces pages, on peut voir que malgré trois années de transformation, à l'aube d'une période de consolidation et dans un contexte souvent difficile, les établissements ont su maintenir un niveau de services remarquable. La demande de services augmente toujours, les attentes sont élevées et les administrateurs, les gestionnaires, les intervenants ainsi que les bénévoles ont encore à cœur de donner le bon service, au bon moment, à la bonne personne.

À la Régie régionale de l'Outaouais, nous pensons toujours que la meilleure planification, la meilleure organisation, la meilleure évaluation se font près de la population, en tenant compte des ses particularités et avec la ferme volonté de corriger les lacunes du système tout en préservant les acquis. Dans ce sens, nous remercions tous ceux et celles qui ont partagé cette volonté en 1998-1999 et qui continuent de le faire en 1999-2000.

**Photo**

**Photo**

---

Le président du conseil d'administration  
Serge Forget

---

Le directeur général  
Armand Boudreau



## **2 Présentation de la région et de ses territoires**

L'Outaouais est une des régions du Québec où l'augmentation de la population a été la plus forte au cours des dernières années. Lors du recensement de 1996, la population de l'Outaouais s'établissait à 307 441 habitants comparativement à 283 773 en 1991, soit une augmentation de 8,3 %. De ce nombre, 216 729 personnes vivaient en zone urbaine et 92 712 en milieu rural.

Cette population est distribuée dans 79 municipalités appartenant soit à la CUO ou aux MRC Papineau, Pontiac, Les Collines-de-l'Outaouais et Vallée-de-la-Gatineau.

Pour faciliter la concertation et l'intégration des services, la région a été subdivisée en six territoires sociosanitaires :

- Le territoire **Grande-Rivière/Hull** comprenant les districts de CLSC de Hull et Grande-Rivière, ce qui regroupe les villes de Hull et Aylmer;
- Le territoire **Gatineau** comprenant le district de CLSC de Gatineau, ce qui correspond à la municipalité de Gatineau;
- Le territoire **Des Collines**, comprenant les municipalités de La Pêche, Chelsea, Cantley et Val-des-Monts (à l'exception de la partie Poltimore);
- Le territoire **Des Forestiers**, comprenant le district de CLSC composé des municipalités comprises dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau;
- Le territoire **Vallée-de-la-Lièvre/Petite-Nation**, comprenant les districts des CLSC Vallée-de-la-Lièvre et Petite-Nation;
- Le territoire **Pontiac**, composé des municipalités comprises dans la MRC Pontiac et de la municipalité de Pontiac.

Au plan géographique, la superficie de la région est de 33 545 km<sup>2</sup>. L'Outaouais se caractérise par sa situation limitrophe avec l'Ontario et par sa proximité d'Ottawa, la capitale fédérale.

La population de l'Outaouais est plus jeune que celle du Québec dans son ensemble. En 1996, la proportion de jeunes de 0 à 14 ans y est plus élevée (21,4 % pour l'Outaouais contre 19,2 % pour le Québec) et celle des personnes âgées de 65 ans et plus, plus faible ( 9,1 % contre 12,1 %).

Au plan linguistique, la population d'expression anglaise représente 14,2 % (43 365 personnes) et se concentre dans les territoires de Grande-Rivière/Hull avec 15,9 % (15 465), Pontiac 53,5 % (10 860) et Des Forestiers 9,9 % (1 895).

L'Outaouais est le troisième site d'accueil pour les personnes immigrantes au Québec. Ces néo-Québécois représentent 4,9 % de la population de la région avec plus de 15 000 personnes. Plus de la moitié de celles-ci se sont installées dans le territoire Grande-Rivière/Hull où elles représentent 8,7 % de la population.

---

*Rapport annuel 1998-1999*

---

### 3 Présentation de la Régie régionale de l'Outaouais

#### 3.1 Mission, fonctions et structures de décision

##### **Mission**

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais est un organisme qui a pour mission principale de contribuer à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être des résidants de l'Outaouais en leur assurant l'accessibilité et la qualité des services tout en tenant compte des particularités locales et régionales de l'ensemble de son territoire.

Elle s'est cependant donnée une mission spécifique dans laquelle elle résume ses valeurs, ses particularités, sa raison d'être et sa volonté de collaboration avec ses partenaires régionaux à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population qu'elle dessert.

Cette mission spécifique se lit comme suit :

*La Régie régionale centre l'ensemble de ses préoccupations et de ses actions sur le citoyen et fait en sorte qu'il puisse exercer ses droits et ses responsabilités à l'égard des services de santé et des services sociaux.*

*La Régie régionale rassemble l'ensemble de ses partenaires afin d'aider les citoyens de l'Outaouais, individuellement et collectivement, à rétablir, maintenir et améliorer leur état de santé et de bien-être.*

*La Régie régionale travaille pour une population dont la réalité géographique, politique, sociale, culturelle et économique se distingue de celle de l'ensemble du Québec. Elle assure, à l'aide de ses ressources et en concertation avec ses partenaires privilégiés, l'organisation et la gestion d'un système de santé et de services sociaux de qualité qui s'adapte continuellement aux caractéristiques propres à la région et à chacun de ses territoires.*

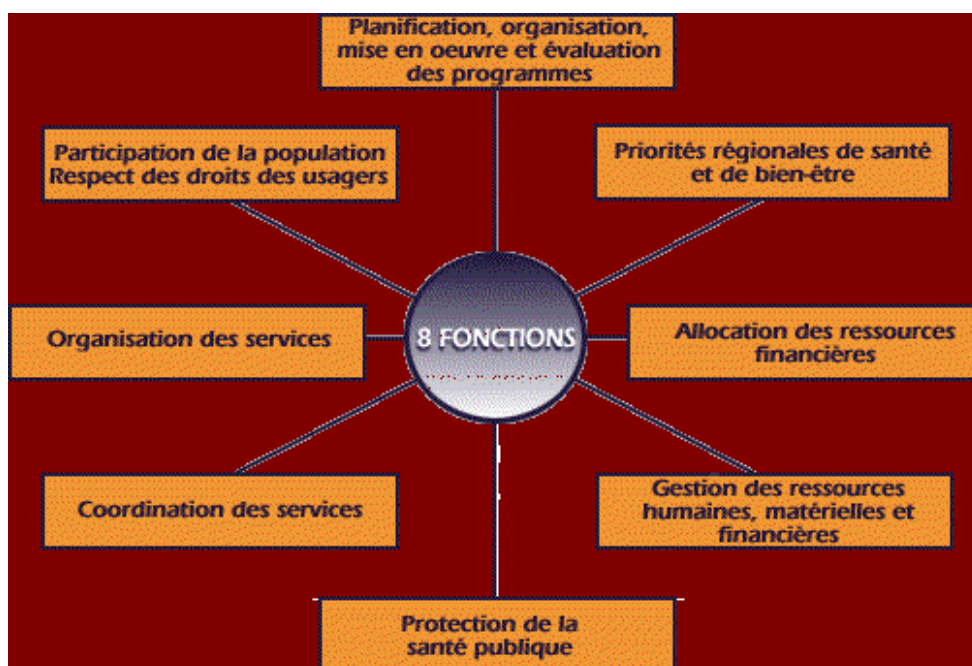
*La Régie régionale, étant partie prenante d'un ensemble social et politique, fait la promotion des intérêts de la région auprès des instances provinciales et s'associe à l'ensemble des autres secteurs d'activité pour œuvrer au développement de la région et de chacun de ses territoires.*

## Fonctions

La Régie régionale de l'Outaouais a la responsabilité de planifier, d'organiser et d'évaluer l'ensemble des services de santé et des services sociaux dispensés à la population de l'Outaouais. Pour ce faire, elle doit associer à ses activités, outre les établissements et les organismes communautaires, les citoyens ainsi que les autres organismes de la région (municipalités, ministères, organismes gouvernementaux, réseau scolaire ainsi que les groupes socio-économiques). L'ensemble de ces fonctions sont illustrées dans le graphique qui suit.

Elle doit aussi s'assurer de la bonne gestion des ressources humaines, financières et matérielles consenties à l'Outaouais.

Ces responsabilités lui sont principalement confiées par des dispositions légales prévues dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux.



## Structures de décision et de participation

Le conseil d'administration de la Régie régionale de l'Outaouais est composé de personnes élues par les municipalités, les organismes communautaires, les établissements de santé et de services sociaux de même que les établissements d'enseignement, les groupes socio-économiques et autres groupes intéressés. Des personnes y sont cooptées pour assurer la représentation des territoires, des communautés linguistiques ou culturelles, des hommes ou des femmes.

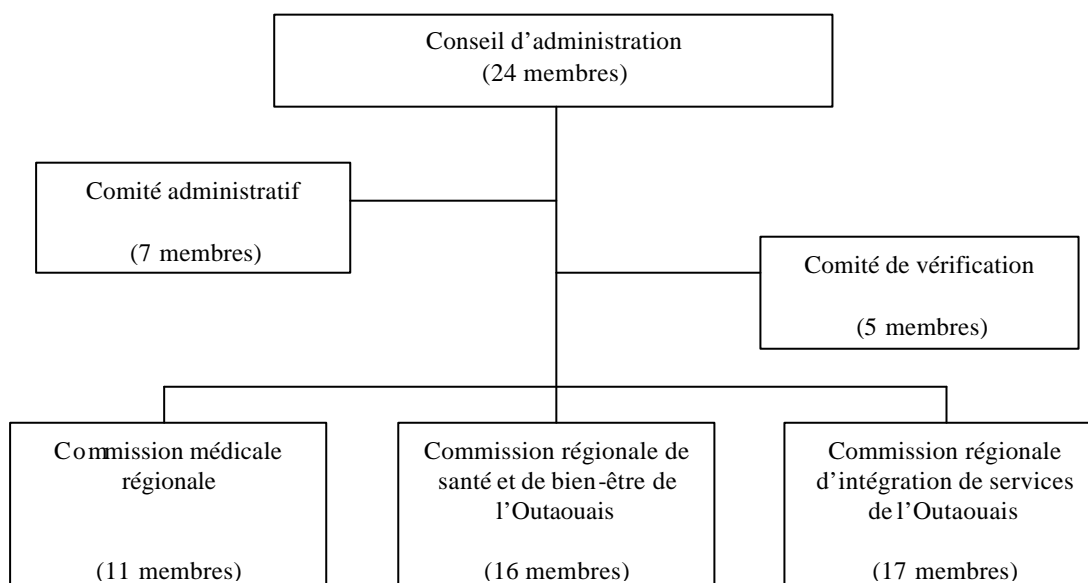
La Régie régionale de l'Outaouais a privilégié, dans l'élaboration de ses structures et mécanismes de participation, l'implication des citoyens, le partenariat et la concertation.

En 1998-1999, le conseil d'administration de la Régie régionale de l'Outaouais était supporté dans ses choix par les structures suivantes :

- Les commissions régionales :
  - Commission régionale de santé et de bien-être (16 membres)
  - Commission médicale régionale (11 membres)
  - Commission régionale d'intégration des services (17 membres – Travaux suspendus)
- Le comité administratif
- Le comité de vérification
- Les comités ad hoc mis en place par le conseil d'administration.

**FIGURE 1**

**Organigramme des structures reliées au conseil d'administration**



### **3.2 Présentation des membres du conseil d'administration, des commissions et des comités et des principales activités**

#### **Membres du conseil d'administration au 31 mars 1999**

– **Établissements de santé et de services sociaux**

Normand Beaudoin	(CH)
Robert Le gris	(CHSLD)
Charles Lachance	(CJO)
Cécile Gauthier	(CLSC ruraux)
Denise Laferrière	(CLSC urbain)
Nicole Girard	(CR)

– **Groupes socio-économiques et autres groupes intéressés**

Serge Forget	(groupes socio-économiques) - <b>Président</b>
Gilles Michaud	(groupes socio-économiques)
Gilles Girard	(organismes et associations)

– **Organismes communautaires**

Claude Da Prato	(adaptation sociale)
Marie-Josée Gobeil	(intégration sociale)
Jocelyne Lévesque	(santé physique, santé publique)
Rosalie Boucher	(santé mentale)

– **MRC et CUO**

Simon Racine	(CUO)
Ghislaine Boucher	(CUO)
Robert Buissière	(MRC)
Paulette Lalande	(MRC)

– **Établissements d'enseignement**

Claire Gauthier	(collèges et université) - <b>Vice-présidente</b>
Louise Larocque	(institutions primaire/secondaire)

– **Membres cooptés**

Normand Berthiaume  
Guy Bisson  
Lawrence Kolesar

Marcel Reny **Président de la Commission médicale régionale**

Armand Boudreau **Directeur général de la Régie régionale**

### **Principales activités du conseil d'administration de la Régie régionale de l'Outaouais**

Du 1<sup>er</sup> avril 1998 au 31 mars 1999, le conseil d'administration de la Régie régionale de l'Outaouais s'est réuni à dix reprises (huit séances ordinaires et deux séances extraordinaires) et a adopté 82 résolutions.

Les dossiers majeurs sur lesquels se sont penchés les membres du conseil d'administration sont :

#### **Budgétisation**

- Répartition de l'enveloppe budgétaire 1998-1999;
- Répartition budgétaire d'investissements supplémentaires;
- Ajustement budgétaire régional à la suite de la naissance du territoire Des Collines;
- Processus budgétaire 1999-2000.

#### **Programmes et orientations**

- Adoption du programme d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise;
- Orientations en matière de condition de vie des femmes;
- Programme québécois de lutte contre le cancer;
- Plan stratégique régional de consolidation 1999-2002;
- Organisation des services locaux dans le territoire Grande -Rivière/Hull;
- Conversion du Foyer d'accueil de Gracefield;
- Critères d'allocation pour les projets de développement social;
- Consolidation des services médicaux de première ligne.

#### **Autres activités**

- La conversion à l'an 2000;
- Le plan d'action concerté de communication dans le réseau de la santé et des services sociaux;
- Le plan directeur des ressources informationnelles.

**Présentation des membres de la Commission médicale régionale de l'Outaouais au 31 mars 1999**

– **Médecins spécialistes**

Henriette Fortin  
Georges d'Amours  
André Gagnon  
Denis Larose  
Hung-Ba Lieu  
Sandra Babin

**Vice-Président**

– **Médecins omnipraticiens**

Guy Bonenfant  
Danielle Gagnon  
Martin Benfey  
Marcel Reny

**Président**

Jean De Serres  
Armand Boudreau

**Directeur de la santé publique  
Directeur général – Régie régionale**

– **Observateur**

Robert Turgeon

– **Personne -ressource**

Daniel Lacasse

**Principales activités de la Commission médicale régionale de l'Outaouais**

La Commission médicale régionale de l'Outaouais est responsable envers le conseil d'administration :

- De donner son avis sur l'organisation et la distribution des services médicaux sur le territoire et sur le plan des effectifs médicaux à la lumière des plans régionaux d'organisation de services;
- De donner des avis sur le mode de rémunération et l'organisation de la pratique des médecins qui sont susceptibles de répondre le mieux aux besoins de la région;
- De donner des avis sur les critères d'admission et politiques de transfert des usagers des établissements; sur les normes de fonctionnement des services d'urgence; les normes d'utilisation et de répartition des lits dans le cadre d'une répartition adéquate des cas d'urgence et sur le système d'information régional pour connaître de façon quotidienne la situation des établissements en regard du nombre et de la nature des inscriptions et admissions d'usagers, de leur transfert et de leur transport en ambulance;
- D'exécuter tout mandat que lui confie le conseil d'administration et de lui faire rapport périodiquement.

---

## *Rapport annuel 1998-1999*

---

Au cours de l'année 1998-1999, la Commission médicale régionale de l'Outaouais s'est réunie à neuf reprises. Les dossiers majeurs sur lesquels la Commission s'est penchée sont :

### **Avis et recommandations**

- La situation dans les urgences de l'Outaouais;
- La situation des omnipraticiens du CH des Vallées de l'Outaouais;
- Une proposition d'orientation du plan d'organisation des services médicaux spécialisés;
- Une proposition de stratégie de recrutement des effectifs médicaux.

### **Organisation de services et programmes**

- Un plan d'organisation des services médicaux;
- Les services médicaux de première ligne;
- Un modèle d'organisation de services pour les enfants de 0 à 5 ans présentant un retard de développement;
- Le plan d'organisation médicale au CH des Vallées de l'Outaouais;
- Le rapatriement phase III;
- Le plan stratégique régional de consolidation 1999-2002;
- Un bilan du plan de transformation en santé physique.

### **Membres du Comité administratif au 31 mars 1999**

Serge Forget	Groupes socio-économiques	<b>Président</b>
Claire Gauthier	Collèges et université	<b>Vice-présidente</b>
Armand Boudreau	Directeur général	Secrétaire
Normand Beaudoin	Établissements-CH	
Guy Bisson	Coopté	
Claude Da Prato	Adaptation sociale	
Marcel Reny	Commission médicale régionale	

### **Membres du Comité de vérification au 31 mars 1999**

Normand Beaudoin	Établissements-CH
Claude Da Prato	Adaptation sociale
Cécile Gauthier	CLSC ruraux
Denise Laferrière	CLSC urbain
Gilles Michaud	Groupes socio-économiques

**Membres de la Commission régionale de santé et de bien-être de l'Outaouais au 31 mars 1999**

- **Cinq représentants des champs d'activités**
  - Paul Robinson      Santé mentale
  - Claude Lamarche    Adaptation sociale
  - Louis Rouillard    Intégration sociale
  - Suzanne Ménard    Santé physique
  - Réjeanne Pilote    Santé publique
- **Cinq représentants des missions d'établissements**
  - Marlène Boily      CH
  - Marcia Pinet      CR
  - Roger Brunette    CPEJ
  - Jacques Parenteau CLSC
  - Vacant            CHSLD
- **Trois membres nommés par le conseil d'administration**
  - Joyce Corkery
  - Francine Manseau
  - Jean-Pierre Deslauriers
- **Deux membres du conseil d'administration de la Régie régionale**
  - Denise Laferrière
  - Simon Racine
- **Le directeur général ou son représentant**
  - Armand Boudreau    Secrétaire

**3.3 Plan d'organisation au 31 mars 1999 et effectifs en place**

**Effectifs de la Régie régionale de l'Outaouais au 31 mars 1999**

	1998-1999	1997-1998
Cadres, temps complet	12	12
Cadres en stabilité d'emploi	2	4
Employés réguliers, temps complet	68	68
Employés réguliers, temps partiel (ETC)	3	3
Employés en sécurité d'emploi	1	0
<b>Nombre total d'employés</b>	<b>86</b>	<b>87</b>

En outre, 33 064,24 heures en 1998-1999 ont été effectuées par des occasionnels (18.1 équivalents temps complet) contre 19 347,4 rémunérées au cours de l'année 1997-1998 (10.59 équivalents temps complet).

Les données ci-haut ne comprennent pas les médecins au nombre de 23 œuvrant à la Régie régionale de l'Outaouais mais rémunérés par la R.A.M.Q.

## 4 Présentation du réseau régional

Au 31 mars 1999, le réseau de la santé et des services sociaux de l'Outaouais comptait 21 établissements, 158 organismes communautaires et près de 460 médecins spécialistes et omnipraticiens. Quatre entreprises assurent les services de transport ambulancier dans la région.

### Établissements publics et privés par type de conseil d'administration au 31 mars 1999

En 1998-1999, les budgets de fonctionnement accordés aux établissements ont totalisé 284,9 M \$ comparativement à 288,2 M \$ en 1997-1998. On trouvera plus de détails à ce sujet au chapitre traitant du budget net de fonctionnement des établissements.

Nombre	Établissements
2 Centres locaux de services communautaires (CLSC)	CLSC de Hull CLSC de la Vallée-de-la-Lièvre
4 CLSC et CHSLD	CLSC et CHSLD de Gatineau CLSC et CHSLD Grande-Rivière CLSC-CHSLD de la Petite-Nation CLSC-CHSLD des Collines
2 CLSC-CH-CHSLD	CLSC-CH-CHSLD des Forestiers CLSC, CHSLD et Centre hospitalier du Pontiac
1 CH-CHSLD	CH-CHSLD de Papineau
4 Centres hospitaliers (CH)	CH des Vallées de l'Outaouais CH Gatineau Mémorial CH Pierre-Janet
5 Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)	CHSLD - CA de Ripon* CHSLD d'Aylmer * CHSLD Champlain-Gatineau * CHSLD Champlain-Templeton * CHSLD de Hull
3 Centres de Réadaptation (CR)	CR la RessourSe Pavillon du Parc Pavillon Jellinek
1 Centres Jeunesse (CJO)	Les Centres jeunesse de l'Outaouais

\* Établissements privés

La population qui utilise les services de santé et les services sociaux souhaitent souvent que ces services soient mieux intégrés. Un des moyens pour atteindre cette cible est la formule de regroupement d'établissements, surtout sur une base locale. Les regroupements de CLSC, de CH et de CHSLD visent justement cette continuité de services sur une base locale.

Dans l'Outaouais, les trois missions (CLSC, CH, CHSLD) sont regroupées dans deux territoires : Pontiac et des Forestiers (Vallée-de-la-Gatineau). Dans les autres territoires, ce sont des regroupements CLSC-CHSLD qui ont été réalisés : CLSC et CHSLD Grande-Rivière (Aylmer), CLSC et CHSLD de Gatineau, CLSC-CHSLD de la Petite-Nation (Saint-André-Avellin).

---

## Rapport annuel 1998-1999

---

Au plan régional, on a vu la création du CH des Vallées de l'Outaouais à partir de la fusion du CH régional de l'Outaouais et du CH de Gatineau. Cette fusion a donné naissance à l'un des plus importants centres hospitaliers régionaux au Québec.

### Organismes communautaires subventionnés en 1998-1999

En 1998-1999, 140 organismes communautaires sur les 158 inscrits au registre ont reçu une subvention de la Régie régionale de l'Outaouais dans le cadre du programme de soutien aux organismes communautaires (SOC). En 1997-1998, la Régie régionale avait subventionné 132 organismes communautaires. Les subventions aux organismes communautaires ont totalisé 14,3 M \$ comparativement à 13,5 M \$ en 1997-1998. On pourra lire davantage à ce sujet dans le chapitre consacré aux organismes communautaires.

### Effectifs médicaux

La région de l'Outaouais compte 285 médecins omnipraticiens et 175 spécialistes, pour un total de 460 médecins. La population de la région a accès à 102 cliniques médicales et bureaux privés.

### Services ambulanciers 1998-1999

Quatre entreprises ambulancières assurent par contrats avec la Régie régionale de l'Outaouais le transport par ambulance dans la région et dans le parc De La Vérendrye. En 1998-1999, les subventions accordées par la Régie régionale aux entreprises ambulancières ont atteint 5 690 770 \$, par rapport à 5 366 012 \$ en 1997-1998, soit une augmentation de 6 %, s'ajoutant aux revenus autonomes des entreprises.

Entreprises	Zones	Transports effectués		Véhicules		Subventions Régie régionale	
		1997	1998	1997	1998	1997	1998
Coopérative des techniciens ambulanciers de l'Outaouais	701-702	1 558	1 516	4	5	2 700 410 \$	2 820 786 \$
	703-705 706	12 117	12 010	10	9		
Les ambulances ACS	707-711	1 819	1 908	4	4	664 290 \$	755 624 \$
Ambulances Shields enr.						1 746 672 \$	1 833 666 \$
Division Petite-Nation	708-709	1 468	1 459	3	3		
Division Vallée-de-la-Gatineau	704-710 712	1 888	2 005	4	4		
Les ambulances Bouchard	713	82	68	1	1	254 640 \$	280 694 \$
<b>Total</b>		<b>18 932</b>	<b>18 966</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>5 366 012 \$</b>	<b>5 690 770 \$</b>

## **5 L'année 1998-1999 à la Régie régionale de l'Outaouais**

C'est premièrement et avant tout autour de l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services qu'ont été canalisées les énergies de la Régie régionale de l'Outaouais au cours de la dernière année, dans une perspective de toujours mieux desservir la population de l'Outaouais et d'agir sur son état de santé et de bien-être.

Le choix des dossiers prioritaires pour l'organisation s'est fait en fonction des éléments suivants :

- L'évolution de la réforme du système, passant de la transformation vers une phase de consolidation des services;
- La préoccupation face à certains virages qui nécessitaient des actions soutenues :
  - la promotion de la santé et du bien-être et la prévention des problèmes sociosanitaires;
  - la transformation des services sociaux, particulièrement dans le domaine de la jeunesse;
  - le maintien et l'amélioration de la qualité des services, en termes :
    - d'accessibilité
    - d'adaptation des services aux besoins
    - de satisfaction des usagers
  - l'approche locale intégrée en matière d'organisation, de coordination et de dispensation de services et ce, tant dans le réseau que sur le plan intersectoriel;
  - le développement des ressources humaines.
- L'évolution des orientations en matière de régionalisation et de décentralisation;
- L'autosuffisance régionale en services généraux et spécialisés, ainsi que les acquis en matière d'approche territoriale.

### **5.1 Le Plan stratégique régional de consolidation 1999-2002**

Un dossier qui a marqué l'année 1998-1999 est le Plan stratégique régional de consolidation 1999-2002, adopté par le conseil d'administration en décembre 1999. Ce dossier a fait appel à l'ensemble des ressources de la Régie régionale de l'Outaouais.

Le plan stratégique régional de consolidation 1999-2002 constitue l'outil de base pour orienter les actions du réseau régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais au cours des prochaines années. Il fait le pont entre les efforts réalisés au cours des trois dernières années et la vision renouvelée du système de santé et des services sociaux de l'avenir, où l'on tient compte de l'évolution des besoins et des façons d'offrir les soins et services.

La Régie régionale de l'Outaouais a sollicité la contribution de ses divers partenaires tout au long de l'exercice, mais de façon plus intensive à l'automne 1998, soit :

- Lors des tournées de consultation en octobre 1998;
- Lors de sollicitations d'avis sur un premier document de réflexion en octobre et au début novembre 1998;
- Lors de la journée intensive de travail avec ses partenaires le 11 novembre 1998;
- Enfin, lors d'une dernière sollicitation d'avis s'échelonnant jusqu'au 30 novembre 1998.

Au préalable, la Régie régionale de l'Outaouais avait produit 18 fascicules faisant un bilan exhaustif des résultats obtenus au cours des trois dernières années dans le réseau. Cette démarche a été faite en concertation avec l'ensemble des directions de la Régie régionale.

Il est donc le fruit d'une vaste consultation qui a mobilisé plus de 400 personnes qui ont participé à des rencontres territoriales, à des rencontres de comités et de commissions, à des groupes de discussion d'usagers et à une journée de travail intensive qui a réuni des administratrices, administrateurs, des gestionnaires, des intervenantes, intervenants et des partenaires d'autres secteurs, en particulier des milieux scolaire et municipal.

Depuis 1995, le réseau de la santé et des services sociaux de l'Outaouais a connu des changements en profondeur de ses structures ainsi que dans sa façon d'offrir des services à la population. Ces changements s'imposaient par les besoins nouveaux et grandissants de la population, les nouvelles approches et technologies disponibles et par les objectifs financiers de l'État.

Par contre, ces changements se sont produits sur une période très courte de trois ans et ont eu un impact important auprès de la population et chez les employés et bénévoles du réseau.

De cette transformation est né un nouveau réseau de services de santé et de services sociaux différent et que l'on peut décrire comme suit :

- Un réseau offrant une gamme de services plus près des communautés locales;
- Des services plus légers, moins axés sur les ressources institutionnelles comme les hôpitaux et les CHSLD;
- Des services qui favorisent un retour plus rapide dans le milieu de vie des usagers;
- Des liens plus serrés entre les différents partenaires du réseau pour offrir des soins mieux intégrés;
- Une gamme plus diversifiée de services spécialisés et ultraspecialisés en région afin de réduire notre dépendance sur les ressources ontariennes;
- Une vision plus globale des besoins des membres de la communauté à partir de conseils d'administration regroupant plus d'une mission d'établissements;

- Enfin un réseau d'établissements et d'organismes plus efficient, dédiant une bonne partie de ses ressources aux services à la clientèle plutôt qu'à la gestion et aux activités de support (buanderie, entretien ménager, etc.).

Une fois les nouvelles structures en place, la Régie régionale de l'Outaouais et l'ensemble du réseau ont travaillé à la mise sur pied de l'an I du Plan stratégique régional de consolidation.

Ce plan propose un ensemble de stratégies et de grands moyens d'action qui permettront de consolider les acquis de la transformation des services de santé et des services sociaux réalisés de 1995 à 1998. Il vise également à régler les problèmes d'accès aux services et d'intégration des interventions identifiées lors du bilan de la transformation et des consultations sur le projet collectif de consolidation.

### **Les engagements et les défis**

Pour la mise en œuvre d'un plan aussi audacieux, il convient de circonscrire l'ensemble des choix autour d'objectifs concrets qui vont mobiliser l'ensemble des intervenants du réseau. Il faut, d'un côté, solutionner les problèmes identifiés lors du bilan et des consultations tout en gardant le cap sur les orientations stratégiques qui ont déjà été acceptées au cours des années à la suite des consultations menées auprès des partenaires. Cinq grands engagements se sont démarqués et ont fait l'unanimité :

- Des citoyennes et des citoyens plus en mesure d'agir sur leur santé et leur bien-être, en commençant par les jeunes;
- Une gamme plus complète de services accessibles localement;
- Encore plus de services spécialisés et même ultraspecialisés dans l'Outaouais;
- Du personnel toujours aussi engagé et toujours plus compétent;
- Une écoute plus systématique de la population, de ses besoins et de sa satisfaction à l'égard des services de santé et des services sociaux.

Ces engagements supposent une série d'actions qui se dérouleront au cours des prochaines années. Parmi celles-ci, quatre seront traitées de façon prioritaire, soit :

- Rehausser les services à l'enfance-jeunesse-famille, selon l'ensemble du continuum des services. Ceci veut dire que l'on touche aux services aux jeunes, indépendamment du programme-clientèle;
- Rehausser les services aux personnes âgées en hébergement et soins de longue durée;
- Rehausser les services en santé mentale et en santé physique, principalement les services ambulatoires et les équipements spécialisés, via la phase III du rapatriement;
- Amorcer la consolidation des services dans les territoires, entre autres, celui des Collines, dans une perspective d'équité intrarégionale.

Tout au long du présent rapport, nous retrouverons ces priorités dans les différents programmes, sous une forme plus élaborée.

## **5.2 L'année 1998-1999 à la Direction générale**

### **Communications et relations avec la population**

En matière de communication publique, au cours de l'année 1998-1999, la Régie régionale de l'Outaouais a mis en œuvre des activités variées qui ont permis de faire connaître les décisions de l'organisation et les orientations prises en matière de santé et de services sociaux.

Celles-ci ont notamment pris la forme de communiqués de presse et de points de presse auprès des différents médias de la région. Le service des communications a également produit et diffusé le document intégral du Plan stratégique régional de consolidation et produit un document synthèse de six pages, tiré à 15 000 exemplaires, qui a été distribué à l'ensemble du personnel du réseau et aux partenaires.

À noter aussi la mise sur pied d'un plan de marketing visant à faire connaître et à inciter la population à utiliser les services disponibles dans la région. Sous le thème : « Quand je me fais soigner chez-moi, c'est tout l'Outaouais qui va mieux », cette campagne s'est échelonnée sur six mois.

De nombreux efforts ont également été faits pour former les répondants du réseau (présidents de conseil d'administration, directeurs généraux, porte-parole) afin qu'ils puissent répondre aux médias en période de changements.

### **Objectifs pour 1999-2000**

- Outiller le réseau pour de meilleures relations de presse en situation de crise par la formation de porte-parole des établissements, des organismes et de la Régie régionale;
- Publiciser au moyen de publi-reportages dans les médias francophones et anglophones, les résultats concrets et les changements nés de la mise en application des orientations du Plan stratégique de consolidation;
- Mettre sur pied une campagne de promotion et d'information sur l'Info-Santé CLSC afin de mieux faire connaître ce service auprès de la population;
- Poursuivre la campagne de marketing du rapatriement des clientèles.

Dans le cadre de l'exercice du plan de consolidation, la Régie régionale a initié des groupes de discussion auprès des usagers afin de connaître leurs perceptions du réseau et les solutions devant être apportées pour corriger les lacunes. Ces groupes ont réuni plus de 60 personnes provenant de toutes les couches de la société et des différents territoires de la région.

Il en ressort encore une fois que les personnes qui ont reçu des soins du réseau en sont très satisfaites mais que c'est la crainte du manque d'accessibilité qui les préoccupe. À noter également que le départ important d'employés du réseau était un sujet d'inquiétude de la part des participants. Ils craignaient que les employés ne soient submergés de travail et que la qualité des soins en souffre.

Pour ce qui est des plaintes, la Régie régionale de l'Outaouais a reçu 22 plaintes (contre 31 en 1997-1998) concernant entre autres :

- l'accessibilité et la continuité des services dans les établissements;
- le transport ambulancier;
- et des problèmes de communication et d'application de certaines politiques et procédures en place dans les organismes communautaires.

Au niveau du réseau de la santé et des services sociaux, 407 plaintes ont été déposées comparativement à 303 l'an dernier. Les insatisfactions exprimées concernaient :

- l'accessibilité et la continuité des soins dans les CH et les CLSC;
- les délais dans l'accessibilité aux services dans les CLSC;
- l'environnement physique de l'utilisateur et les ressources matérielles dans les CHSLD.

Pour en savoir plus long sur le traitement des plaintes à la Régie régionale de l'Outaouais, on peut obtenir une copie du Rapport annuel sur les plaintes.

### **Droits, recours et responsabilités des usagers**

Le service des communications et des relations avec la population a mis sur pied un plan d'action, s'étalant sur deux ans, afin d'informer les usagers du réseau et la population en général de leurs droits et responsabilités face aux services qui leur sont offerts. Se greffe également à ce plan, un volet promotion des droits, recours et responsabilités auprès des responsables des plaintes des établissements et des comités des usagers.

Cette démarche s'insère dans le dossier de l'amélioration de la qualité des services et de la satisfaction de la clientèle.

Ce plan d'action s'est traduit concrètement par la production d'outils nouveaux visant à faire connaître les services offerts par le réseau et la procédure à suivre lors du dépôt d'une plainte auprès d'un établissement ou de la Régie régionale de l'Outaouais. Il s'agit d'un carnet de services, faisant la liste de tous les services disponibles dans le réseau et des moyens pour se les procurer. À noter que les CLSC y sont formellement désignés comme porte d'entrée du réseau. Le deuxième outil est une mise à jour du dépliant « Votre satisfaction nous tient à cœur », dépliant destiné aux usagers qui sont insatisfaits des services qu'ils ont reçus ou qu'ils devaient recevoir.

Une journée annuelle des comités des usagers a également eu lieu et a permis des échanges fructueux entre les différents responsables de comités des usagers de la région et de d'autres régions du Québec.

Le plan d'action comprend également tout un volet sensibilisation des intervenants à l'importance de l'amélioration de la qualité des services par, entre autres, une meilleure connaissance des droits, recours et responsabilités des usagers.

Enfin, un dernier volet du plan d'action se concentre sur la façon de connaître les attentes et la perception de la population face aux services de santé et aux services sociaux qui lui sont offerts. Cette démarche se fera au moyen de sondages, de groupes de discussion et d'analyses média.

### **Programme d'accès aux services pour les personnes d'expression anglaise**

En février 1998, le conseil d'administration de la Régie régionale de l'Outaouais adoptait le «Programme d'accès aux services de santé et aux services sociaux pour les personnes d'expression anglaise, 1998-2001». Ce programme, en vertu de l'article 15 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, assure aux personnes d'expression anglaise le droit de recevoir, dans leur langue, des services de santé et des services sociaux compte tenu des ressources des établissements qui dispensent ces services et dans la mesure où le prévoit un programme d'accès.

Ce programme est élaboré par la Régie régionale de l'Outaouais et les établissements du réseau. Cet exercice a été effectué à l'intérieur du cadre de référence soumis par le Ministère et est conforme à toutes les exigences et orientations élaborées par le Ministère.

Il ressort des consultations qui ont été effectuées, que les établissements de la région tiennent à offrir la gamme la plus complète possible de services à la population d'expression anglaise ou en assumer la responsabilité. Pour ce faire, les établissements font appel à une diversité de moyens dont la connaissance de l'anglais comme exigence n'est qu'un élément.

Notons que l'importance accordée à l'accessibilité aux services en langue anglaise est un outil essentiel à la réussite du rapatriement des clientèles qui se font soigner en Ontario. Le programme tel qu'élaboré par la Régie régionale de l'Outaouais et le réseau de la santé et des services sociaux de l'Outaouais a été présenté au Ministère et accepté en janvier 1999.

### **L'organisation des services locaux du territoire Grande-Rivière/Hull**

L'un des enjeux du Plan stratégique régional de consolidation 1999-2002 est une meilleure intégration des services de première ligne dans les milieux locaux. La situation du territoire Grande-Rivière/Hull nécessite cependant une attention particulière. Cette situation est due, entre autres, par les populations en cause et des problématiques sociosanitaires particulières, la gestion de l'accès dans un contexte urbain, la plus grande présence de services régionaux, une variété d'organismes communautaires et la présence d'un centre hospitalier offrant à la fois des services primaires, secondaires et tertiaires. L'ensemble de ces facteurs fait en sorte que la Régie régionale de l'Outaouais devait analyser globalement l'intégration des services de première ligne pour ce territoire.

Un comité de travail du conseil d'administration de la Régie régionale de l'Outaouais, en collaboration avec les principaux établissements impliqués, soit le CLSC et CHSLD Grande-Rivière, le CHSLD de Hull et le CLSC de Hull, amorçait dès l'automne 1998 une étude des principaux éléments de partenariat. À la suite du retrait du CLSC et CHSLD Grande-Rivière, des travaux se sont continués avec les représentants des établissements de Hull. Ces travaux ont mené aux résultats suivants :

- En mars 1999, un premier projet de partenariat menant à un plan d'action visant l'intégration des services pour les personnes âgées en perte d'autonomie;
- Une première analyse sur les rapprochements possibles, allant de protocoles d'entente jusqu'aux fusions.

Quant aux questions de rapprochements administratifs et corporatifs, il n'y a pas eu de recommandation formulée par les conseils d'administration du CLSC de Hull et du CHSLD de Hull. Toutefois, des résolutions ont été formulées, soit :

- L'approbation des conclusions des rapports;
- L'acceptation d'assurer la mise en place du plan d'action;
- La poursuite de la réflexion sur l'identification de toute mise en commun visant un partenariat optimal;
- La mise sur pied d'un comité mixte de suivi de partenariat.

Dans cette perspective, c'est l'approche par mise en commun de services par voie de protocoles d'entente qui est privilégiée.

### **Les ressources humaines**

#### **L'évolution de la main-d'œuvre**

Le nombre de titulaires de postes du personnel œuvrant dans les établissements de santé et de services sociaux de l'Outaouais a, depuis trois ans, peu changé avec une légère augmentation de 24 postes équivalents temps complets (ETC).

**Évolution de la main-d'œuvre en équivalent temps complet (ETC)**

<b>Temps travaillé</b>	<b>1996-1997</b>	<b>1997-1998</b>	<b>1998-1999</b>
<b>Temps complet – Régulier</b>	2 718	2 129	2 314
<b>Temps partiel – Régulier</b>	1 058	848	967
<b>Temps partiel – Occasionnel</b>	855	1 796	1 374
<b>TOTAL</b>	4 631	4 773	4 655

Source : MSSS, Main-d'œuvre de la région 07

Toutefois, la composition de cette main-d'œuvre a sensiblement été modifiée depuis 1996-1997. En effet, le tableau indique une baisse de 404 ETC (14,8 %) au niveau des titulaires de postes à temps complet et de 91 ETC (8,6 %) au niveau des titulaires de postes à temps partiel, alors que le nombre d'employés à temps partiel occasionnel a triplé avec une augmentation de 519 ETC (37,7 %).

**Démarches de recrutement**

Face aux difficultés de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre que connaît notre région, la Régie régionale coordonne des rencontres intersectorielles avec, entre autres, les maisons d'enseignement, Emploi-Québec et les syndicats.

Cette collaboration a permis de mettre sur pied un programme de mise à jour du personnel infirmier ayant quitté le réseau depuis moins de cinq ans ainsi qu'un programme de recyclage pour des infirmières auxiliaires désireuses de devenir infirmières. Grâce à ce programme, 17 infirmières vont réintégrer la profession en mai 1999 et près de 40 infirmières auxiliaires recevront leur diplôme d'études collégiales en techniques infirmières à l'été 2000.

Il est important de souligner la contribution financière d'Emploi-Québec dans la réalisation de ces deux projets de formation ainsi que la souplesse du Collège de l'Outaouais qui a su s'adapter aux besoins de notre réseau.

À noter également que la Régie régionale de l'Outaouais a mandaté la firme SECOR pour formuler des recommandations quant à une stratégie globale pour assurer le recrutement et la rétention des effectifs médicaux et du personnel clinique de la région, dont le personnel infirmier. Il s'agit :

- D'accroître la capacité d'attraction des établissements pour l'embauche de professionnels de la santé dans un contexte de rareté des ressources;
- D'assurer un degré optimal de rétention de ces professionnels en tenant compte des incitatifs en place.

### **Développement des ressources humaines**

La reconnaissance de la Régie régionale de l'Outaouais à titre de Service de formation multi-employeurs par Emploi-Québec en 1998 permet aux employeurs de pouvoir accréditer l'utilisation de personnes-ressources d'autres établissements.

La Régie régionale a coordonné les démarches régionales de demandes de subvention auprès d'Emploi-Québec dans le cadre du Fonds national de formation de la main-d'œuvre pour la formation régionale en informatique. Pour la demande soumise au 1<sup>er</sup> avril 1999, un montant de 126 483 \$ a été octroyé pour être distribué à quinze établissements de la région.

En janvier 1999, la région s'est dotée d'un mécanisme de communication et d'échange sur le développement des compétences. Coordinée par la Régie régionale, cette structure vise à favoriser la complémentarité d'action entre les paliers régional et local en ce qui a trait aux activités de développement des compétences et à faciliter le partage d'information, d'expertise et d'outils entre établissements.

Tel que prévu chaque année, la Régie régionale a élaboré et a diffusé divers programmes de formation découlant des priorités régionales en matière d'organisation de services.

La Régie régionale, en collaboration avec le Comité régional de développement et d'adaptation du personnel d'encadrement, a entrepris une démarche afin de cueillir la perception, les préoccupations et le vécu des cadres quant à leur rôle de gestionnaire et à définir leurs besoins de formation, d'outils et de support. La cueillette d'information via des groupes de discussion a été coordonnée par le Bureau de liaison Université milieu (BLUM) de l'Université du Québec à Hull. Les cadres du réseau ont particulièrement souligné de s besoins de formation en fonction de certaines compétences clés :

- Vision stratégique
- Gestion de soi
- Leadership mobilisateur
- Gestion de l'ambiguïté et des paradoxes
- Gestion des équipes

Les résultats de cette démarche serviront de base de travail pour l'élaboration d'un plan d'action régional à l'intention du personnel d'encadrement.

### **Les organismes communautaires**

De concert avec le Regroupement des organismes communautaires de l'Outaouais en santé et services sociaux (ROCO-sss), la Régie régionale a entrepris, à l'hiver 1998, une démarche de consultation afin d'établir un profil du personnel (salarie et bénévole) œuvrant dans les organismes communautaires. Un rapport sera produit à l'automne 1999.

Le ROCO-sss a également élaboré et actualisé un programme de formation spécifique pour ses membres.

### **Gestion des régimes des mesures de stabilité et de sécurité d'emploi**

Diverses mesures ont été financées au moyen du budget régional prévu dans le cadre de la Politique régionale sur les régimes de stabilité et de sécurité d'emploi. Le coût total des mesures en 1998-1999 était de 1 513 215 \$. Les établissements ont reçu un remboursement partiel de ces coûts au prorata du budget régional disponible qui est de l'ordre de 416 179 \$.

### **Objectifs pour 1999-2000**

- Développer des stratégies de recrutement dans les domaines en pénurie, en lien avec les recommandations du rapport SECOR et assurer la réalisation d'un plan de main-d'œuvre;
- Accentuer l'élaboration et l'actualisation des programmes de développement des compétences,
- Voir à la formation des intervenants, gestionnaires et membres de conseils d'administration des organismes communautaires;
- Maximiser la contribution des employés du réseau par une plus grande participation au sein des structures et mécanismes de participation;
- Assurer la mise en place du Département régional de médecine générale.

### **Échanges internationaux**

Depuis 1997, la Régie régionale de l'Outaouais s'est inscrite dans un ensemble de démarches visant des échanges internationaux dans le domaine sociosanitaire.

Voici quelques éléments marquants qui ont ponctué cette démarche :

- Visite en avril 1998 d'une délégation du Brésil, représentant 2 600 hôpitaux philanthropiques de ce pays;
- Visite en septembre 1998 de représentants de l'Association brésilienne d'aide aux entreprises en matière de services de santé;
- Participation du directeur général de la Régie régionale de l'Outaouais à une mission du Québec au Brésil en avril 1999;
- Participation du directeur général à une mission institutionnelle et commerciale en avril 1998 au Zimbabwe et en Afrique du Sud.

On peut s'attendre à des résultats en termes d'échanges internationaux, particulièrement avec l'État de Goiás du Brésil qui mèneront à des transferts d'expertise et à des projets concrets. La région et le réseau sociosanitaire bénéficieront de ces échanges en termes de retombées professionnelles et économiques.

### **5.3 L'année 1998-1999 dans la Direction de la santé physique et de l'intégration des personnes âgées**

La Direction de la santé physique et de l'intégration des personnes âgées a été particulièrement interpellée par la transformation du système et par la venue de nouvelles technologies. Cette direction est responsable, entre autres, du remboursement des personnes devant obtenir à Ottawa des services non disponibles en Outaouais et du plan de Rapatriement des clientèles qui se font soigner en Ontario. Cette direction travaille en étroite collaboration avec les centres hospitaliers, les CLSC et les CHSLD.

#### **Le virage ambulatoire**

Tout en diminuant le nombre d'hospitalisations, plusieurs des services existants ont été consolidés (par exemple l'augmentation de services de la chirurgie d'un jour), de nouveaux services ont été mis en place (médecine de jour, unités de court séjour, centres d'enseignement pour les personnes qui souffrent d'asthme ou de diabète, antibiothérapie à domicile) et lorsqu'il est nécessaire d'hospitaliser, les intervenants s'assurent que le séjour dans un lit d'hôpital puisse être le plus court possible, sans toutefois compromettre la qualité des soins.

Dans ce contexte, il fallait s'assurer que la personne ayant reçu des services à l'hôpital puisse bénéficier des services de support à domicile des CLSC, lorsque c'est requis. En effet, un suivi approprié est essentiel pour la poursuite de la convalescence de la personne et pour l'absence de complications, tout en lui permettant de retourner plus rapidement à domicile dans un milieu familial.

Afin de connaître le niveau de satisfaction et les attentes des usagers du réseau de la santé et des services sociaux face au virage ambulatoire, la Régie régionale de l'Outaouais a initié un sondage auprès des usagers. Ce sondage qui a rejoint plus de 400 personnes démontre un taux de satisfaction de 93 %.

#### **Objectif particulier pour 1999-2000**

- Rehausser les services en santé physique, principalement les services ambulatoires (ex. : cliniques spécialisées) et les équipements spécialisés, entre autres, via un plan d'action sur les systèmes touchés et via la phase III du rapatriement;

#### **Le rapatriement des clientèles – Phase II**

Depuis 1995, la population a pu profiter de nouveaux services de santé grâce au rapatriement des résidents de l'Outaouais qui allaient encore se faire soigner en Ontario. Grâce aux économies réalisées dans les dépenses hors province, 21,6 M \$ ont été investis dans des services directs et 26 M \$ dans l'amélioration des édifices et équipements du réseau régional. Le réseau, par exemple, a développé de nombreux services spécialisés en cardiologie, en radiothérapie et en dialyse. Les services courants en centres hospitaliers et en CLSC ont également profité des retombées du rapatriement. Ajoutons à cela l'ouverture de 25 lits en réadaptation physique au CR La RessourSe, en collaboration avec le CH des Vallées de l'Outaouais.

Les jours consommés en Ontario dans les services ciblés par le rapatriement sont passés de 65 701 au cours de l'exercice 1992-1993 pour atteindre 38 889 en 1998-1999. Cette diminution, équivalente à l'occupation de 106 lits, s'est traduite par une économie cumulative de 23,1 M\$ dans l'enveloppe du programme des soins hors Québec administrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec (tableau 1).

Avec cette seconde phase du projet de rapatriement, le CH des Vallées de l'Outaouais est devenu pour la population régionale le premier pôle de référence en ce qui a trait aux tumeurs; il en est de même pour la plus large part des services aux nouveau-nés et aux enfants, ainsi que pour les maladies de l'appareil circulatoire, exception faite pour le moment de la chirurgie cardiaque.

Pour ce qui est de la chirurgie d'un jour, le nombre de ces chirurgies qui ont lieu au CH des Vallées de l'Outaouais a atteint 10 804 en 1998-1999. L'Ontario a aussi connu son virage ambulatoire et le nombre de chirurgies d'un jour impliquant des résidents de l'Outaouais sont en croissance. Elles sont passées de 6 666 en 1997-1998 à 6 750 en 1998-1999 (tableau 2).

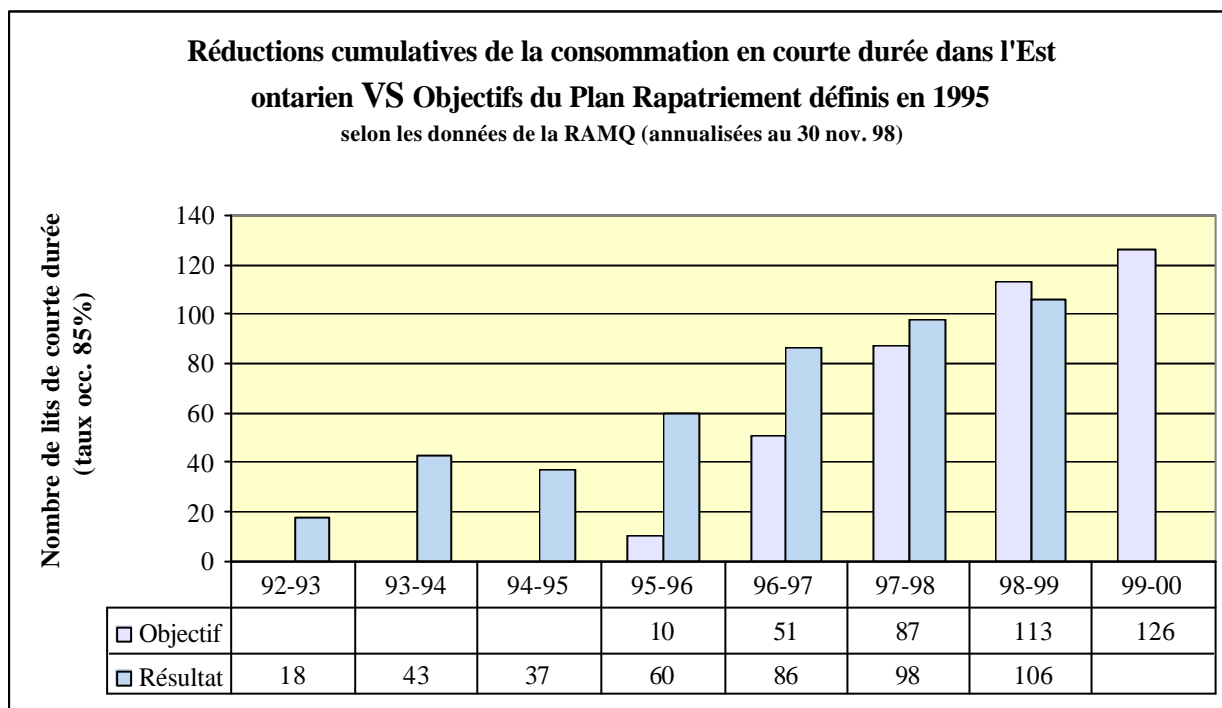
Alors que le nombre total de services externes consommés par les résidents de l'Outaouais dans l'Est ontarien est passé de 161 905 en 1994-1995 à 122 580 en 1998-1999, soit une diminution de 39 825 (24,2 %), le coût unitaire moyen de ces services a augmenté de 31 % de sorte que la facture totale des services externes consommés en 1998-1999 (16,1 M \$) est plus élevée que celle de l'année 1994-1995. D'importantes hausses de tarifs sont entrées en vigueur en avril 1998 pour la chirurgie d'un jour (+37 %) et les consultations en externe (+24 %) dans les hôpitaux ontariens, de sorte que les économies engendrées par le rapatriement des services ambulatoires prévues pour 1998-1999 sont moindres (tableau 3).

Actuellement, le nombre d'hospitalisations en Ontario de résidents de l'Outaouais est de 13,9 % par rapport aux hospitalisations en Outaouais (86,1 %). Rappelons qu'en 1982-1983, plus de 40 % des hospitalisations des gens de l'Outaouais avaient lieu en Ontario.

### **Objectifs pour 1999-2000**

- Amorcer la télémédecine;
- Assurer la planification de la phase III du Rapatriement des clientèles;
- Évaluer le continuum de services et proposer des solutions s'il y a lieu;
- Mettre en place des moyens efficaces pour recruter des ressources médicales.

**TABLEAU 1**



**TABLEAU 2**

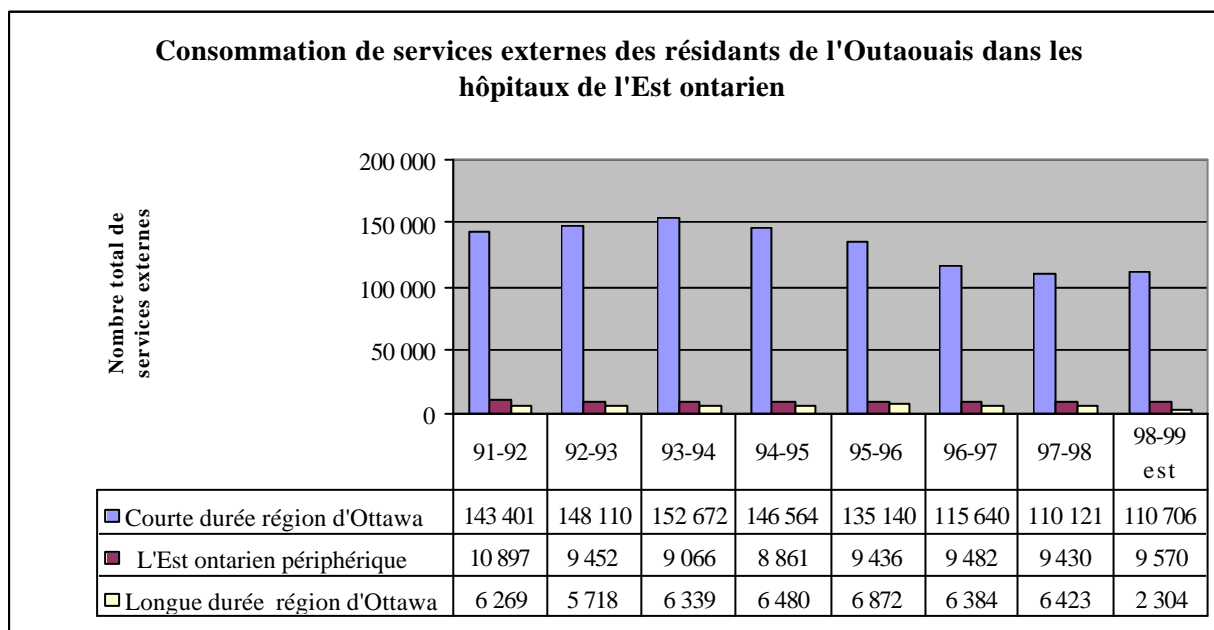
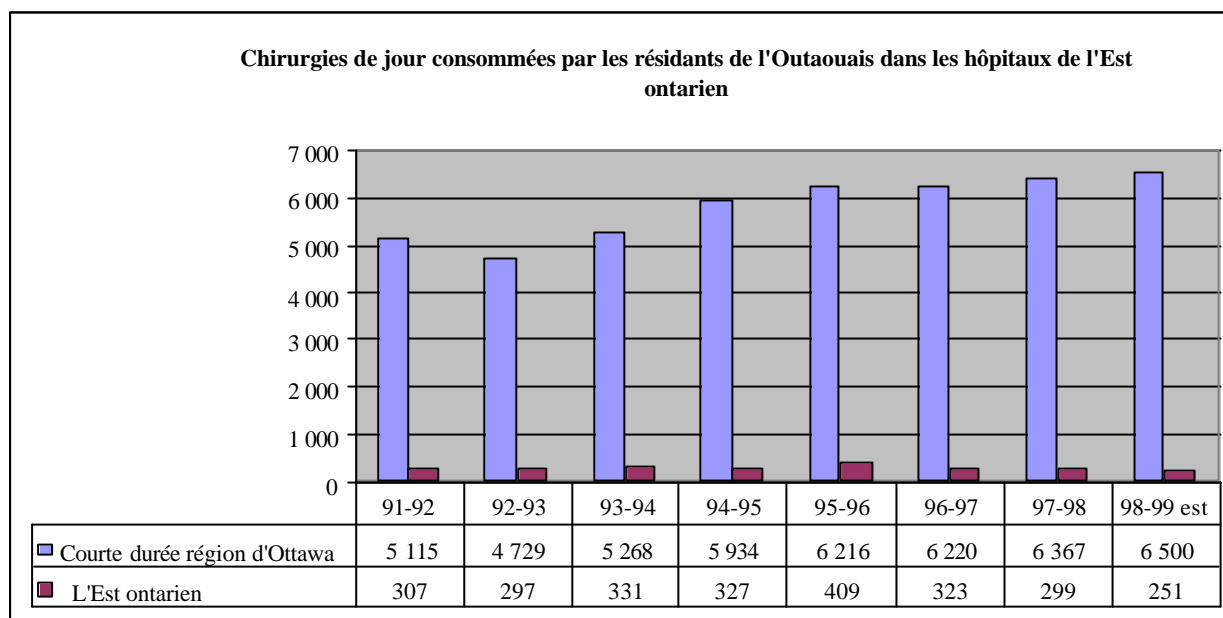


TABLEAU 3



### Moins de lits à l'hôpital et plus de services à domicile

En ce moment, huit interventions sur dix dans les hôpitaux dans les diagnostics applicables se font en chirurgie de jour dans l'Outaouais. Les centres hospitaliers de la région ont également développé la médecine de jour. Ces deux approches ont contribué à la diminution du nombre de lits d'hôpitaux qui est passé de 680 en 1997-1998 à 651 en 1998-1999.

Ce virage, impliquant les transferts de ressources, a permis d'augmenter les services plus spécialisés en centres hospitaliers ainsi que les services à domicile des CLSC.

### Maintien à domicile

Pour rejoindre un plus grand nombre de personnes ayant besoin de services à domicile et pour augmenter la gamme de soins et services dans la communauté, les budgets à cet égard ont pu être augmentés de plus de 50 % de 1995-1996 à 1998-1999, soit de 11 M \$ à 17 M \$.

En 1998-1999, 12 347 personnes ont reçu des soins ou des services à domicile, comparativement à 12 104 personnes en 1997-1998. Ce sont autant de personnes qui n'ont pas eu à être hospitalisées ou hébergées, recourant ainsi à des services plus légers et moins coûteux.

### **Info-Santé CLSC**

Depuis 1989, l'ensemble de l'Outaouais est desservi par un service d'information accessible 24 heures par jour, 7 jours par semaine et connu sous le nom d'Info-Santé CLSC. L'Outaouais a été la première région à développer l'Info-Santé de façon décentralisée. Ainsi, chaque CLSC offre le service de réponse à la population sur leur territoire jusqu'à leur fermeture soit à 21h00. La continuité est assurée par la Centrale régionale située au CLSC de Hull, qui prend la relève la nuit, les fins de semaine et les jours fériés.

Le nombre d'appels de la population n'a d'ailleurs pas cessé d'augmenter. Les infirmières d'Info-Santé ont répondu à plus de 155 000 appels en 1998-1999 comparativement à 115 000 en 1992-1993.

Les changements qu'a connu le réseau (virage ambulatoire, intensification des soins à domicile) et les récentes campagnes publicitaires sur l'Info-Santé ont fait en sorte que le temps de réponse a aussi augmenté.

Pour aider les CLSC à faire face à l'augmentation des appels, des budgets supplémentaires de 190 000 \$ ont été accordés à ce service en juin 1998. Des ajouts de personnel ont contribué à réduire le temps de réponse pour qu'il puisse continuer à jouer son rôle.

### **Services préhospitaliers d'urgence**

En 1997, le conseil d'administration de la Régie régionale de l'Outaouais recommandait la création d'un comité d'analyse sur les services ambulanciers afin d'en revoir la configuration. Le mandat du comité était de déterminer la couverture des services ambulanciers requise pour assurer l'accessibilité aux services ambulanciers à la population de l'Outaouais.

Le comité d'analyse déposait son rapport en août 1997 dans lequel il recommandait une série de mesures visant l'amélioration des services à la clientèle.

Depuis l'adoption du plan d'action, plusieurs démarches ont été entreprises et sont en cours. Les actions régionales ont été, entre autres, concentrées sur la coordination médicale, l'actualisation de la formation des techniciens ambulanciers, l'élaboration du programme de services de premiers répondants et l'élaboration d'un programme d'assurance qualité.

Au niveau de la formation des techniciens ambulanciers, sept formations ont déjà eu lieu, soit :

- Protocole d'intervention clinique et indice préhospitalier en traumatologie;
- Réanimation cardiorespiratoire en soins préhospitaliers d'urgence (RCR-SPU);
- Moniteur défibrillateur semi-automatique (MDSA) et combitube;

---

## Rapport annuel 1998-1999

---

- Cardiopompe et protocole Combitube-Moniteur défibrillateur semi-automatique (C-MDSA) unifié;
- Intervention sociosanitaire dans le cadre des mesures d'urgence, volet santé physique et la méthode triage Start;
- Matelas immobilisateur;
- Épinéphrine et intubation du patient qui ne présente pas d'arrêt cardiorespiratoire (ACR).

Notons également l'arrivée d'un coordonnateur devant assurer la coordination médicale permanente des services préhospitaliers d'urgence.

### Personnes âgées

Au cours des dernières années, des ressources de type familial (RTF) ont été développées dans tous les territoires. En mars 1998, on recensait 175 personnes hébergées dans ces ressources et en mars 1999, 171 personnes. La clientèle admise a besoin d'environ 2 heures-soins/jour. Le CHSLD de Hull, établissement gestionnaire des RTF pour personnes âgées, a revu les critères d'évaluation des RTF afin de pouvoir recruter des résidences qui répondent aux besoins d'une clientèle dont l'état de santé s'alourdit.

Dans les CHSLD de la région, 22 lits sont réservés pour de l'hébergement temporaire (le répit) et trois lits pour de l'urgence sociale. Certains territoires ont développé également des lits d'hébergement temporaire en RTF (convalescence).

Par conséquent, le nombre d'hospitalisations s'est stabilisé en 1996-1997. On note par contre dans les CHSLD un rehaussement des services médicaux, de la garde médicale et de la formation donnée aux infirmières.

Le nombre de lits institutionnels varie d'un territoire à l'autre. En 1998-1999, la région comptait 1 282 lits selon les permis et en avril 1999, soit un ratio de 4,13 pour la population de 65 ans et plus.

### Nombre de lits d'hébergement de soins de longue durée dans l'Outaouais, juin 1998

Territoires	Gr.Rivière /Hull	Gatineau	Collines	V-Lièvre / P-Nation	Forestier	Pontiac	Outaouais
Nb de lits	496	292	42	236	101	115	1 282
Ratio*	4,68	4,19	2,7	4,04	3,01	4,15	4,13

\* Ratio : Nombre de lits d'hébergement pour 100 personnes de 65 ans et plus. Le ratio est calculé en utilisant la population de 1996.

La clientèle admise au cours des dernières années présente une grande perte d'autonomie, des problématiques complexes et multiples et demande plus de deux heures / soins par

jour. Au 31 mars 1999, 86 personnes étaient en attente pour de l'hébergement en CHSLD dans l'Outaouais.

### **Objectifs particuliers pour l'année 1999-2000**

- Développer les orientations régionales en matière de services intégrés;
- Rehausser les services aux personnes âgées en hébergement et soins de longue durée (mission CHSLD);
- Assurer la mise en place d'un réseau intégré de services aux personnes âgées dans chacun des territoires de l'Outaouais;
- Évaluer le volet maintien à domicile du programme d'aide aux personnes en perte d'autonomie.

### **5.4 L'année 1998-1999 dans la Direction de la santé mentale et sociale**

La Direction de la santé mentale et sociale travaille en concertation avec l'ensemble des partenaires qui interviennent auprès des jeunes en difficulté et leur famille, des personnes ayant une déficience physique ou intellectuelle, des personnes ayant des problèmes de violence ou toxicomanie ou de santé mentale et leurs proches. C'est aussi la direction qui transige le plus avec les organismes communautaires, les ressources de type familial et les ressources intermédiaires. L'année 1998-1999 a été pour elle aussi une année d'ajustement aux nouvelles réalités du réseau et d'échange avec ses partenaires.

#### **Enfance-Jeunesse-Famille**

En décembre 1997, la Régie régionale de l'Outaouais a adopté un Plan d'action régional intégré (PARI) pour doter la région d'orientations claires et de moyens efficaces pour la transformation et la consolidation des services en enfance-jeunesse-famille. Le PARI comprend quatre axes majeurs de travail :

- La mobilisation dans le développement communautaire;
- La transformation et la consolidation du réseau de services;
- La qualité optimale;
- L'émancipation du réseau dans la complicité intersectorielle.

Ces axes viennent établir quatre ordres de priorité à respecter dans le cadre du processus de consolidation. Celui-ci passera inévitablement par une démarche régionale d'appropriation et d'implantation, puisque chacune des cibles de consolidation visées est porteuse de changements, particulièrement au chapitre de l'intégration fonctionnelle des services de base et spécialisés.

Les efforts au cours des prochaines années doivent nous conduire vers une plus grande intersectorialité et une plus grande intégration dans les services au plan local et régional. Pour transiger efficacement avec la nouvelle réalité des jeunes et de leurs parents, le défi

se situe à deux niveaux : développer des approches innovatrices et alternatives et mettre de l'avant des expertises plus spécialisées pour supporter les services de base.

L'année 1998-1999 a été caractérisée par une substantielle augmentation du nombre de demandes adressées aux Centres jeunesse de l'Outaouais. Plus de 4 420 personnes ont été desservies en fonction des différents mandats du CJO.

Grâce aux efforts déployés par les employés, les délais d'attente entre la rétention d'un signalement et le premier contact avec l'enfant sont passés de 44,3 jours à 34,2 jours, soit une diminution de 10 jours d'attente. Par ailleurs, plus de 27 % des enfants ont été rencontrés dans les quatre jours suivant la rétention du signalement. Le temps d'évaluation moyen (de la date de rétention à la date de décision sur la compromission) est passé de 70 jours en 1997-1998 à 60 jours pour l'année 1998-1999.

Cette année, le nombre de signalements reçus a augmenté de 247 pour atteindre un total de 3 816, soit 6,8 % de plus que l'an dernier. De ce nombre, 1 155 demandes ont été analysées en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, 1 950 en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse et 227 en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants. Les Centres jeunesse ont en outre reçu 484 demandes concernant des adultes et des personnes âgées qui ont été référés aux services appropriés. Il y a eu également une hausse significative du nombre de signalements retenus par rapport à 1997-1998; 333 situations ont été retenues de plus, soit un écart de 23,8 %. Ces nombreux signalements sont directement responsables de la liste d'attente du 31 mars 1999 qui se situait à 70 dossiers.

### **Objectifs pour 1999-2000**

- Revoir l'ensemble des pratiques dans le sens d'une intégration fonctionnelle et de l'établissement de standards régionaux et territoriaux, en termes de gamme de services, afin d'adapter les services de base de manière à mieux répondre aux besoins des jeunes et des familles dans chaque territoire;
- Revoir l'organisation des services de la clinique des troubles d'apprentissage et d'orthophonie et établir des standards d'accès;
- Supporter l'implantation de l'Institut de recherche sociale Les Jeunes de l'Outaouais;
- Définir et implanter minimalement deux équipes intégrées.

### **Violence**

La mise en œuvre régionale de la Politique en matière de violence et les cibles de transformation en violence ont permis d'intensifier les interventions auprès des femmes victimes et des enfants témoins et/ou victimes de violence. Tous les territoires disposent d'une organisation de services permettant d'intervenir de plus en plus adéquatement auprès de ces deux groupes ciblés, tant au niveau d'actions préventives, du dépistage, de l'aide que de l'accompagnement. Les services s'adressant aux hommes violents sont

offerts sur une échelle très restreinte. L'organisation des services au niveau des agressions sexuelles demeure insuffisante tant au niveau des victimes que des agresseurs.

L'année 1998-1999 a vu la mise sur pied d'un protocole d'entente entre le Centre d'aide et de lutte aux agressions sexuelles (CALAS) et tous les CLSC urbains. Le service développé comprend également l'accompagnement psychosocial des victimes et la trousse médico-légale, si désiré.

Tous les territoires disposent d'une organisation des services permettant d'intervenir auprès des femmes et de façon de plus en plus adéquate auprès des enfants victimes ou témoins de violence. Les services aux conjoints violents commencent à se développer dans certains territoires. Les CLSC ont mis sur pied des groupes de thérapie et des services de support à l'intention des hommes violents.

### **Objectif pour 1999-2000**

- Réaliser l'inventaire des services, cheminement des clientèles et trous de services en matière de violence et d'agression à caractère sexuel.

### **Déficiences intellectuelles**

Le dossier qui a mobilisé le plus d'énergie au cours de l'année 1998-1999 a été celui de la transformation des services résidentiels de type institutionnel offerts à cette clientèle. Trente-neuf usagers du Centre Mgr-Proulx ont été intégrés dans un nouveau milieu de vie, soit huit résidences de groupe à Shawville, Aylmer, Masham, Gatineau et Papineauville. On note également le développement de nouveaux services de jour à Masham, Hull, Aylmer et Gatineau.

À noter également la publication du document : « Les personnes présentant une déficience intellectuelle et leur famille : Évaluation de l'accès aux services dans l'Outaouais ». Ce nouvel outil permettra de mieux connaître les besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle et ceux de leur famille.

### **Objectifs pour 1999-2000**

- Appuyer les mesures de clarification des responsabilités des acteurs impliqués, et se concerter avec les services de transport (acteurs intersectoriels) pour identifier les mesures à prendre et la contribution du réseau de la santé;
- Procéder à une analyse approfondie de la situation actuelle de la clientèle en déficience intellectuelle et déterminer une méthode de projection des clientèles, particulièrement en ce qui a trait à la demande d'hébergement en RTF et pour d'autres types d'hébergement.

### **Déficiences physiques**

En collaboration avec le CR La RessourSe, la Régie régionale a participé aux travaux de deux comités, soit le "Comité sur le développement des services aux enfants de 0-5 ans avec retard de développement" et le "Comité sur l'arrimage en santé physique et réadaptation fonctionnelle intensive".

Les travaux du premier comité ont permis de distinguer le rôle de chacun des établissements impliqués et, conséquemment, de mieux coordonner les services.

Pour faire suite aux recommandations du second, les critères d'admission du programme de réadaptation fonctionnelle intensive (RFI) ont été élargis. La clientèle des personnes amputées et celles avec un traumatisme crânio-cérébral ne relevant pas de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) sont maintenant acceptées en RFI.

Le nombre d'usagers recevant des services externes du CR La RessourSe a augmenté de 1997-1998 à 1998-1999, passant de 2 336 à 2 561. En 1999-2000, les 25 places de RFI ont permis à 120 personnes de recevoir des services.

### **Objectif pour 1999-2000**

- Appuyer les mesures de clarification des responsabilités des acteurs impliqués dans le transport, et se concerter avec les services de transport (acteurs intersectoriels) pour identifier les mesures à prendre et la contribution du réseau de la santé.

### **Alcoolisme et toxicomanies**

Le bilan de la dernière année démontre que les services de désintoxication et de réadaptation en toxicomanie ont connu une importante transformation et qu'un effort marqué a été fait pour mettre à la disposition des jeunes et de leurs parents des services d'aide et de support.

Il est important que les efforts des dernières années visant une plus grande accessibilité aux services tant en milieu urbain que rural se poursuivent. En conséquence, une attention particulière devra être portée pour les services aux jeunes et à leurs parents, de même que pour permettre une plus grande accessibilité des services aux adultes en milieu rural.

Les « Enquêtes Styles de vie des jeunes de l'Outaouais » avaient montré une baisse appréciable de la consommation d'alcool et de drogues chez les jeunes de 1985 à 1991 suivie d'une remontée inquiétante en 1996, surtout pour l'alcool et les drogues « douces ».

La baisse constatée en 1991 suivait de nombreuses campagnes de sensibilisation et autres programmes canadiens et québécois auprès des jeunes, alors que la période de 1991 à 1996 avait vu un relâchement de ces activités.

Il faut maintenant réinvestir dans la promotion de comportements sains et dans un travail de prévention qui doit d'abord s'effectuer en amont de la consommation. Vient ensuite la stratégie de réduction des conséquences auprès des clientèles consommatrices où le maillage entre la promotion/prévention et l'organisation des services d'intervention est nécessaire.

### **Objectifs pour 1999-2000**

- Assurer la formation des intervenants de première ligne auprès des adultes et adolescents, dans la perspective d'une organisation de services de première ligne;
- Compléter la gamme de services pour les jeunes aux prises avec des problèmes graves de toxicomanies.

### **Jeu pathologique**

La Régie régionale de l'Outaouais, en collaboration avec la Régie régionale de Montréal, a élaboré un plan d'action complet pour développer des services à la population de l'Outaouais et de Montréal-Centre. Ce plan d'action est le résultat d'une démarche qui a été sollicitée par le Ministère. Nous sommes donc en attente d'une décision de leur part pour la mise en place des services à la population.

Entre temps, le Pavillon Jellinek et le Centre 24/7 assurent avec un budget minimal des services de base aux personnes aux prises avec des problèmes de jeu pathologique.

### **Objectif pour 1999-2000**

- Mettre sur pied une gamme complète de services pour prévenir et pour aider les personnes et leurs proches aux prises avec des problèmes de jeu pathologique.

### **Santé mentale**

L'Outaouais a mis sur pied une organisation de services en santé mentale qui assure dans tous les territoires une gamme relativement complète de services de base et qui garantit sur une base régionale des services spécialisés en psychiatrie systématiquement déployés en territoire.

Pour compenser le manque de lits en psychiatrie, les éléments à renforcer sont les suivants:

- Augmenter les activités de prévention;
- Augmenter le nombre de psychiatres dans le réseau;
- Accentuer le déploiement de l'expertise psychiatrique dans les territoires;
- Renforcer l'expertise au niveau local;

- Multiplier les ressources de traitement et de réadaptation dans la communauté et créer des services qui nécessitent une expertise de pointe pour les problématiques les plus complexes.

Les efforts dans le domaine de la prévention porteront principalement sur l'intégration, chez les enfants surtout, d'habiletés visant le renforcement de leur potentiel (aptitudes personnelles et sociales) et l'adoption de saines habitudes de vie.

L'intégration de ces éléments favorisera à la fois le maintien de l'équilibre individuel et la prévention de problématiques mentales, incluant le suicide.

### **Objectif pour 1999-2000**

- Réviser et remodeler les organisations de services en santé mentale dans les territoires, notamment en milieu urbain, en regard de l'accessibilité et de l'intégration fonctionnelle des services.

### **Plus de ressources aux organismes communautaires**

La Régie régionale de l'Outaouais a constamment réaffirmé le caractère essentiel du rôle que jouent les organismes communautaires auprès de l'ensemble de la population, rôle qui prend de plus en plus d'importance dans le réseau de services.

Au cours des trois dernières années, nous avons assisté à une augmentation importante des sommes consacrées au financement des organismes communautaires par la voie du Programme de soutien aux organismes communautaires (SOC). Afin d'augmenter les services dans la communauté, le budget alloué aux subventions aux organismes communautaires a plus que doublé depuis sa régionalisation. Il a atteint 14,3 M \$ en 1998-1999 contre 13,5 M \$ en 1997-1998.

La Régie régionale de l'Outaouais a subventionné 140 organismes en 1998-1999 comparativement à 132 en 1997-1998. Les organismes subventionnés rejoignent une variété de clientèles dans l'ensemble de la région. Les priorités dans les subventions ont été accordées, entre autres, aux services à la jeunesse, aux femmes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux personnes alcooliques ou toxicomanes.

Chaque demande jugée admissible au cours de l'année à l'égard du programme SOC a été analysée par les professionnels de la Régie régionale en fonction des budgets disponibles, des priorités provinciales et régionales et selon les critères reconnus par le cadre de gestion de ce programme.

Chaque organisme financé a fait l'objet d'un suivi relativement à ses obligations de reddition de comptes. De plus, certains organismes ont fait l'objet d'un suivi plus attentif, compte tenu des problèmes ou difficultés qu'ils rencontraient.

Plus de 800 personnes constituent les ressources salariées des organismes communautaires, représentant l'équivalent d'environ 500 postes à temps complet. Ceci

ne tient pas compte des activités bénévoles que l'on retrouve dans une bonne proportion des organismes.

Le niveau de financement est assez variable d'un organisme à l'autre. La subvention la plus élevée est de 750 000 \$ et la plus petite subvention est de 1 000 \$.

### **Objectifs pour 1999-2000**

- Produire un nouveau cadre de référence et de gestion pour les organismes communautaires;
- Amorcer des démarches avec les établissements et les organismes communautaires pour assurer une meilleure compréhension de part et d'autre des réalités respectives des deux types d'organisation, en vue de circonscrire des domaines où le partenariat pourrait être amélioré.

## **5.5 L'année 1998-1999 dans la Direction de la santé publique**

La Direction de la santé publique est celle qui est la plus connue du grand public. Avec ses campagnes de vaccination et ses interventions ponctuelles lors de problèmes de santé qui touchent la population en général, elle est souvent le maître d'œuvre dans la prévention et la promotion.

### **Santé environnementale**

L'équipe de santé environnementale est intervenue à cinq reprises lors de situations urgentes depuis le 1<sup>er</sup> avril. Dans un cas, il s'agissait d'inondations alors que dans les autres, il s'agissait d'exposition à des produits chimiques (huile, mercure, NOx). Elle a répondu également à 182 demandes d'information du public. Les principaux sujets étaient : la qualité de l'air intérieur (incluant les moisissures) 40 %; la qualité de l'eau (26 %); la salubrité (21 %); les produits chimiques et pesticides (5 %).

### **Santé publique**

L'équipe de santé publique a répondu à quelque 400 questions des vacinateurs du territoire de l'Outaouais. De plus, plusieurs milliers de bordereaux de vaccination ont été révisés et des recommandations ont été faites à certains vacinateurs pour améliorer la qualité de l'acte vaccinal. Environ 26 000 doses de vaccins contre l'influenza ont été distribuées pour l'année 1998-1999 dans la région.

En maladies infectieuses, la Direction a reçu 1 061 déclarations en provenance des laboratoires et des médecins de la région. De ce nombre, 425 enquêtes épidémiologiques ont été demandées aux CLSC.

### **Santé au travail**

L'équipe de santé au travail s'est assurée de la mise en application des activités prévues à la planification. Des interventions ont été faites dans 282 établissements totalisant 9 039 travailleurs. Ces interventions consistaient en l'élaboration et/ou la mise en application de programmes de santé spécifiques aux établissements (PSSE) incluant les programmes intégrés d'intervention (PII). À l'intérieur de ces programmes, des activités de surveillance médicale, de surveillance environnementale, d'information, de formation, de premiers secours et de premiers soins ont été mis en application. Au cours de l'année, l'équipe de santé au travail a répondu à 904 demandes de consultation dans le cadre du programme « Pour une maternité sans danger ».

### **Promotion/prévention**

L'équipe de recherche a fourni de l'expertise conseil en promotion/prévention et en santé publique (méthodes, orientations, planifications) au bénéfice des programmes de la Direction de la santé publique (notamment cancers, maladies cardiovasculaires, enfance-famille-jeunesse, tabagisme et environnement), et de l'ensemble de la Régie régionale (réadaptation cardiaque, inégalités socio-économiques et santé, programme régional de lutte contre le cancer) et des partenaires du réseau de la santé et de l'intersectoriel.

En septembre 1998 a été lancée la campagne de dépistage du cancer du sein. La campagne de promotion de l'allaitement a eu lieu en octobre-novembre 1998. Pour la cinquième année consécutive, la promotion du concours « Le 1<sup>er</sup> mars j'arrête! » a été reprise en collaboration avec le Service de la santé de la municipalité d'Ottawa-Carleton. Cette année, 4 500 personnes se sont inscrites au concours, dont 2 500 en Outaouais.

### **Kino-Québec**

Les activités du programme Kino-Québec ont été nombreuses. Elles visaient, entre autres, à réduire la sédentarité chez les jeunes, à stimuler les adultes et les familles à être plus actifs et encourager les aînés à le demeurer. De nombreuses autres activités ont été réalisées en tabagisme, alcoolisme et toxicomanie, enfance-jeunesse-famille, MTS-Sida et santé dentaire.

### **Objectifs pour 1999-2000**

- Finaliser le plan régional de promotion et de prévention;
- Assurer la mise en application de la Loi 444 sur le tabac;
- Assurer l'accès des services d'aide à la cessation du tabagisme pour les femmes enceintes;
- Compléter la mise en place du centre de coordination du programme de dépistage du cancer du sein;
- Assurer la couverture des populations prévue dans le programme de santé dentaire publique.

## **5.6 La Direction des services de gestion**

La Direction des services de gestion a la responsabilité, au niveau régional, de la gestion globale et du suivi en matière de ressources financières, de ressources immobilières, de ressources informationnelles ainsi que la modernisation des infrastructures de support pour la région de l'Outaouais.

De plus, la Direction des services de gestion, dans le cadre du passage à l'an 2000, a la responsabilité de s'assurer que les établissements mettent en place les moyens nécessaires afin que les équipements dont ils disposent, effectuent le passage à l'an 2000 sans interruption.

### **Les ressources financières**

#### **Bilan 1998-1999**

La répartition budgétaire adoptée par le conseil d'administration n'imposait aucun effort budgétaire additionnel aux établissements de la région pour l'exercice financier 1998-1999. De plus, la région de l'Outaouais s'est vue octroyer par le MSSS de nouveaux investissements de l'ordre de près de 10 M \$ sur une base annuelle.

Cependant, la mise en place de mesures d'économies prévues au plan de transformation, plus précisément la fermeture de lits de courte durée et au plan de modernisation des infrastructures de support devait générer des économies au cours de l'exercice 1998-1999 pour ainsi compenser les compressions que le réseau avait assumées au cours des dernières années.

Les résultats financiers présentés par les établissements de la région font état d'un déficit de l'ordre de 17,8 M \$ pour l'exercice financier 1998-1999. De façon globale, nous pouvons affirmer que les mesures d'économies non réalisées se rapportant à la fermeture de lits de courte durée et de la modernisation des infrastructures de support expliquent en grande partie les résultats financiers au 31 mars 1999.

Au cours de l'exercice financier, le MSSS annonçait que les déficits accumulés au 31 mars 1999 seront remboursés par celui-ci. Pour la région de l'Outaouais, cela représente un montant de l'ordre de 20 M \$. Ce remboursement des déficits accumulés doit être suivi d'un plan de retour à l'équilibre budgétaire pour l'exercice financier 2001-2002 pour l'ensemble des établissements de la région.

#### **Objectifs 1999-2000**

##### **Retour à l'équilibre budgétaire**

L'année financière 1999-2000 a comme trame de fond le retour à l'équilibre budgétaire. Cet objectif d'équilibre budgétaire pour l'exercice 2001-2002 fait en sorte que le déficit du réseau doit diminuer de près de 6 M \$ en 1999-2000. Les budgets des établissements adoptés par le conseil d'administration ne prévoient aucune compression budgétaire.

supplémentaire mais plutôt des investissements additionnels ciblés qui faciliteront l'atteinte de la cible de retour à l'équilibre budgétaire. Enfin, la poursuite de la mise en place des mesures du plan de transformation et de modernisation aidera à l'atteinte de cette cible.

La Direction des services de gestion assurera, en collaboration avec les directions programmes, un suivi financier systématique dans le cadre de cet objectif.

### **Élaboration d'outils utilisables dans le cadre du processus budgétaire**

La Direction des services de gestion, en collaboration avec les directions programmes et les établissements, désire poursuivre les travaux relatifs aux paramètres financiers pour la mission CHSLD.

Dans le même sens, des travaux devraient débiter à l'automne pour la mission CLSC et CH.

Le but recherché par la Régie régionale est de se doter d'informations qui permettront de documenter les orientations à privilégier dans le cadre des processus budgétaires pour les prochaines années.

### **Les ressources immobilières**

#### **Bilan**

Pour les immobilisations et équipements, la Régie régionale distribue à chaque année aux établissements, des subventions destinées à maintenir le parc immobilier et d'équipements en bon état de fonctionnement. Pour le volet immobilisation, ces subventions ont représenté en 1998-1999 un montant de 1,14 M \$ et pour les équipements, l'enveloppe distribuée était de 2,43 M \$.

Des projets d'investissements majeurs ont été mis en chantier en 1998-1999, particulièrement dans le secteur des CHSLD. Le CHSLD de la Petite-Nation a procédé à l'agrandissement de ses installations pour y ajouter 24 nouveaux lits. Ce projet a nécessité des investissements de l'ordre de 3,5 M \$. De plus, deux CHSLD d'une capacité de 96 lits chacun ont été construits à Gatineau, pour un budget total d'environ 19 M \$.

Le développement et la consolidation de services ont aussi nécessité des investissements importants. Au CH des Vallées de l'Outaouais, 1,39 M \$ ont été consacrés à des projets d'immobilisation et à l'achat d'équipements dédiés à l'aménagement d'une unité de soins coronariens et à la consolidation du programme de traumatologie. Un projet d'implantation d'un service d'imagerie par résonance magnétique a aussi été annoncé pour un budget total de 3M \$. De plus, pour aider notre région à atteindre ses objectifs liés à la modernisation des infrastructures de support, le MSSS a octroyé une subvention de 197 738 \$ qui a été dédiée à l'actualisation de projets liés à la modernisation des infrastructures de support.

Pour des projets d'investissements majeurs, le MSSS a octroyé les budgets permettant d'engager les professionnels et de procéder à l'étude de sept projets d'immobilisation totalisant 54,4 M \$. Ces projets visent principalement à régler des problèmes reliés à la sécurité-vétusté des installations, à mettre aux normes certains bâtiments pour les adapter à l'évolution de la clientèle et aussi au développement de nouveaux services.

### **Objectif 1999-2000**

Élaborer un plan directeur régional des ressources immobilières qui permettra d'identifier les besoins en équipement, construction, location d'espace et disposition d'équipement ainsi que les sources de financement disponibles pour les immobilisations au niveau local, régional et provincial. Ce plan devra inclure des stratégies de maintien des actifs et d'entretien préventif des immobilisations et équipements.

### **Les ressources informationnelles**

#### **Bilan**

La région de l'Outaouais se dotait à l'automne 1997 d'un plan directeur régional en matière de ressources informationnelles. L'année financière 1998-1999 fut marquée par la mise en place du Service régional des ressources informationnelles (SRRI) rattaché au CH des Vallées de l'Outaouais. Ce service régional a comme principal mandat d'actualiser les projets inscrits au plan directeur régional.

De plus, le conseil d'administration a adopté une mise à jour du plan directeur régional. Cette mise à jour vient bonifier deux des treize projets du plan directeur, soit le projet de télémédecine et le projet des systèmes administratifs intégrés. Le rehaussement de ces deux projets totalise 612 000 \$ et vient s'ajouter au financement de 1 168 900 \$ déjà prévu.

#### **Objectifs 1999-2000**

La poursuite de l'actualisation des projets du plan directeur régional demeure la priorité pour la région de l'Outaouais, de même que le passage à l'an 2000 que l'on abordera de façon spécifique dans les prochains paragraphes.

De plus, la mise à jour du plan directeur régional et des projets qui le composent sera également abordée au cours de l'année qui vient.

#### **La modernisation des infrastructures de support**

Rappelons que la région de l'Outaouais s'est fixée comme objectif une diminution des coûts de 13 M \$ dans les services administratifs, techniques et diagnostiques.

Cette rationalisation de 13 M \$ prévue, pour laquelle le budget des établissements a déjà été diminué de 9,6 M \$, devra se poursuivre au cours des prochains exercices financiers.

### **Bilan 1998-1999**

Le bilan effectué auprès des établissements démontre que ces derniers ont identifié des mesures totalisant 10,2 M \$. Les mesures mise en place totalisent près de 6,8 M \$, ce qui représente 71 % des mesures prévues. Les constats suivants se dégagent de ce bilan :

- La mise en place de certaines mesures entraîne des coûts de stabilité et/ou de sécurité d'emploi;
- Certaines mesures sont liées à des projets d'immobilisation pour lesquels des investissements sont requis et non disponibles pour l'instant;
- Un certain questionnement sur la capacité de rencontrer la cible initialement prévue à 13 M \$.

### **Objectifs 1999-2000**

La mise à jour de l'atteinte des cibles devrait nous permettre de voir l'évolution qui s'est réalisée au cours des douze derniers mois.

De plus, la Direction des services de gestion élaborera, en collaboration avec les établissements, des standards à atteindre afin de faciliter l'identification de nouvelles mesures permettant d'atteindre l'objectif de 13 M \$ de rationalisation.

### **An 2000**

#### **Bilan**

En 1998-1999, la Direction des services de gestion a coordonné les travaux des établissements en vue d'assurer la continuité des services au passage à l'an 2000.

Au cours de la dernière année, les travaux ont porté principalement sur l'inventaire des produits susceptibles d'être affectés par le passage à l'an 2000 et sur leur état de conformité.

En Outaouais, l'inventaire comprend plus de 23 600 unités. Ont été déclarés non conformes, 5,8 % des produits biomédicaux, 48,9 % des produits informatiques et 15,9 % des équipements généraux.

#### **Objectifs 1999-2000**

L'année 1999-2000 sera axée sur la coordination de la recherche de solutions appropriées en cas de non-conformité, de la mise en œuvre des solutions retenues et de l'élaboration des mesures à prendre en cas de dysfonctionnements imprévus lors du passage à l'an 2000.

Pour réaliser les mesures d'adaptation, la Régie régionale a adopté un plan de financement. Il est estimé que ces mesures engendreront des dépenses de l'ordre de

---

***Rapport annuel 1998-1999***

---

7 250 000 \$. Le Ministère assumera 50 % des dépenses admissibles, la Régie régionale 25 % et les établissements 25 %. La Direction des services de gestion coordonnera, en 1999-2000, le processus d'analyse et d'approbation de ces mesures.

## **6 L'année 1998-1999 dans le réseau régional**

L'année 1998-1999 a été marquée, dans l'ensemble des établissements du réseau, sous le signe de la consolidation des services qui fait suite aux nombreuses restructurations qui ont eu cours durant l'année 1997-1998. Même les établissements qui n'étaient pas touchés directement par une fusion ont dû s'adapter aux nouvelles réalités d'un réseau en profond changement.

Une autre réalité qui est apparue en cours d'année et qui a perturbé la dispensation des services fut le manque de personnel infirmier et médical. Bien que ce soit une situation qui sévit sur l'ensemble du Québec, elle crée un problème particulier en Outaouais à cause de la proximité des hôpitaux ontariens. Cette situation, tout en créant un malaise au sein de la population, a obligé les administrations à une réorganisation rapide de leur main-d'œuvre afin d'assurer l'accessibilité et la qualité des services.

Après trois ans de transformation, le portrait du nouveau réseau de la santé et des services sociaux de l'Outaouais se précise de plus en plus et si d'autres modifications sont à prévoir dans les années à venir, nous en sommes à la partie consolidation des changements qui sont intervenus. Si cette vaste opération a pu être menée à bien, une grande part du succès est attribuable au travail et à la capacité d'adaptation des administrateurs, des gestionnaires et des employés du réseau qui n'ont cessé de s'impliquer dans le maintien de la qualité et de l'accessibilité des services qui sont offerts à la population.

### **6.1 L'année 1998-1999 dans les CLSC**

L'année 1998-1999 dans les CLSC de la région a fait suite à une période de grande transformation dans le réseau. L'année qui se termine a permis de consolider les changements et de compléter la mise en place d'un réseau intégré de services de première ligne. Les CLSC de la région ont offert, en 1998-1999, des services à 71 434 usagers, soit 48 307 usagers pour des services de santé, 10 780 en services sociaux et 12 347 en maintien à domicile. Pour l'année 1997-1998, la clientèle se divisait ainsi : 55 081 usagers pour les services de santé, 21 640 pour les services sociaux et 12 104 pour le maintien à domicile.

Sur le plan des services directs à la population, les effets du virage ambulatoire se sont fait sentir par une augmentation constante des demandes, particulièrement aux chapitres des services courants, des services de support diagnostique et du maintien à domicile.

Pour améliorer l'accessibilité des services, le CLSC-CHSLD de Gatineau a agrandi son Centre de services des Promenades de l'Outaouais pour y développer un guichet unique d'accès aux services. Aussi, par un même numéro de téléphone, toute la population du territoire peut avoir accès à tous les services. Également, et toujours dans le but de se rapprocher de la clientèle, l'établissement a développé un plan directeur immobilier tenant compte de la complexité du territoire à desservir ainsi que des moyens de transport en place.

Dans une optique d'intégration des services, deux dossiers majeurs ont retenu l'attention au CLSC de Hull. Le premier fait état des travaux de rapprochement et d'arrimage entre le CLSC de Hull et le CHSLD de Hull, tandis que le deuxième fait référence aux mises en commun possibles de services avec le CLSC et CHSLD Grande-Rivière.

Suite à la transformation du réseau et au virage ambulatoire, le CLSC de Hull a augmenté les soins à domicile et les services spécialisés en ergothérapie et en nutrition pour répondre aux besoins plus nombreux et plus complexes des usagers. À noter également l'investissement de budget de développement pour Info-santé CLSC, permettant ainsi de diminuer le temps d'attente qui était alors d'environ 20 minutes à moins de 2 minutes en moyenne aujourd'hui.

Enfin, dans tous les CLSC, des sommes importantes ont été investies dans des activités spécifiques en vue de maintenir ou de développer des services directs à la population et qui cadrent dans les orientations et les priorités régionales et ministérielles.

## **6.2 L'année 1998-1999 dans les CH**

Les centres hospitaliers de la région de l'Outaouais ont offert des services à 26 137 personnes. Ces services comprennent les services offerts par les centres hospitaliers en soins généraux, soins spécialisés, santé physique et santé mentale. En 1997-1998, ce nombre était de 24 877.

Un des faits saillants de l'année 1998-1999 dans certains centres hospitaliers de la région de l'Outaouais fut le manque de médecins, omnipraticiens et spécialistes, et de personnel infirmier qui a fait suite aux nombreux départs à la retraite. Une série de mesures identifiées par les directions d'hôpitaux a permis de faire face à cette crise et les services ont continué à être offerts à la population. La situation demeure cependant précaire et pourrait entraîner la fermeture de services, comme ce fut le cas au CH-CHSLD de Papineau.

Pour sa première année d'existence, le CH des Vallées de l'Outaouais a mis l'accent sur la consolidation et le maintien des acquis et la direction de l'établissement a déployé tous les efforts nécessaires pour assurer une transition harmonieuse et le maintien de la qualité et de l'accessibilité des services offerts à la population. Mais, malgré tous les efforts mis en place pour faciliter la fusion, le Ministère a dû intervenir en octobre 1998 en nommant le docteur Raymond Carignan à titre de médecin conseil afin de supporter l'organisation dans la résolution de ses problèmes de transition.

Plusieurs éléments abordés en cours d'année vont permettre d'atteindre les objectifs de rapatriement fixés par la Régie régionale de l'Outaouais. On peut souligner le projet d'implantation d'un service d'imagerie par résonance magnétique, projet de plus de 3 M \$ auquel participe la Fondation du CH des Vallées de l'Outaouais. Notons également le développement de la curiethérapie, de même que le projet d'aménagement et de rehaussement de l'unité de soins coronariens et la traumatologie.

Dans l'ensemble, le CH des Vallées de l'Outaouais jouit d'un niveau d'effectifs médicaux enviable. Le plan d'effectifs est comblé à 85 %, toutes catégories confondues, pour les spécialistes et même au niveau des omnipraticiens. Par contre, les situations de la radiologie, de l'obstétrique-gynécologie et de la pédiatrie demanderont une attention particulière au cours des prochaines années. Pour ce qui est de la situation des omnipraticiens en périphérie, celle-ci demeure précaire.

Par ailleurs, la situation du personnel infirmier demeure une préoccupation des dirigeants du CH des Vallées de l'Outaouais. Une résolution du conseil d'administration demande à la direction : « d'accentuer les démarches nécessaires qui permettront d'améliorer de façon significative la situation que vit le personnel des soins infirmiers du CH des Vallées de l'Outaouais et pour mieux répondre aux besoins du personnel para-médical dans les hôpitaux ».

Quant au CH-CHSLD de Papineau, il a connu une pénurie de médecins-omnipraticiens et de personnel infirmier qui a nécessité de gros efforts de recrutement. Cette pénurie a malheureusement coïncidé avec la période de débordement des urgences l'hiver dernier. Une série de mesures a alors été identifiée par le corps médical et a été transmise au Ministère.

La pénurie provinciale d'infirmières qui sévit actuellement vient compliquer le recrutement en personnel infirmier. Des mesures de garantie d'emploi ont dû être offertes afin de conserver le personnel infirmier qui avait été recruté. La situation s'annonce assez difficile pour l'an prochain.

### **6.3 L'année 1998-1999 dans les CHSLD**

Les CHSLD de la région ont enregistré 271 769 jours-présences pour les 747 lits aux permis qui sont disponibles dans la région. En 1997-1998, pour 710 lits dressés, nous avions 249 883 jours-présences.

Pour plusieurs CHSLD de la région, tout comme dans les CLSC avec lesquels certains furent fusionnés, l'année 1998-1999 fut une année d'appropriation et d'intégration des services et des équipes de travail. Ce fut aussi une année de consolidation.

Au niveau de l'évolution de la clientèle, les CHSLD observent un alourdissement de leur clientèle. L'augmentation de la clientèle qui présente une déficience cognitive notamment, oblige les établissements à des efforts soutenus et continus d'adaptation constante et rigoureuse dans la pratique des soins et des services.

Le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre en soins infirmiers sont très difficiles et ce, pour les trois titres d'emploi que sont les infirmières, les infirmières-auxiliaires et les préposés aux bénéficiaires. Cette situation inquiète les directions des CHSLD.

Notons la fermeture du Centre d'accueil de Ripon, le 1<sup>er</sup> avril 1999, et le redéploiement de sa clientèle au CLSC-CHSLD de la Petite-Nation et au CH-CHSLD de Papineau. Notons aussi la relocalisation des Centres d'hébergement Champlain de Gatineau et de Templeton et du CHSLD d'Aylmer. Ces établissements ont été relocalisés à Gatineau alors qu'une partie des sommes auparavant utilisées par le CHSLD d'Aylmer a été redéployée à Aylmer même.

#### **6.4 L'année 1998-1999 dans les établissements régionaux**

En plus du CH des Vallées de l'Outaouais qui a une vocation régionale, le réseau de la santé et des services sociaux de l'Outaouais compte cinq autres établissements régionaux soit :

- le CH Pierre-Janet (soins psychiatriques);
- le Pavillon Jellinek, centre de réadaptation pour personnes alcooliques ou toxicomanes;
- le Pavillon du Parc inc., centre de réadaptation pour personnes ayant une déficience intellectuelle;
- le CR La RessourSe, centre de réadaptation pour personnes ayant une déficience physique;
- et les Centres jeunesse de l'Outaouais, centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation et protection de l'enfance et de la jeunesse.

#### **CH Pierre-Janet**

L'année 1998-1999 a été la troisième année du Plan directeur triennal 1996-1999 pour le CH Pierre-Janet. Ce plan propose une dynamique intégrée entre le CH Pierre-Janet et ses partenaires des territoires. Ce plan constitue l'élément qui a permis de cimenter le Plan régional d'organisation de services en santé mentale et de démontrer qu'il est non seulement possible mais aussi avantageux de fonctionner par le biais d'un réseau intégré en santé mentale.

Le modèle intégré, développé en collaboration avec les centres hospitaliers, les équipes de santé mentale et les organismes communautaires, permet de tisser une toile de soins et de services permettant aux intervenants d'intervenir au bon moment. Le modèle permet également à la clientèle de recevoir des soins dans ou le plus près possible de son milieu naturel.

Après une année d'expérience, le CH Pierre-Janet a officiellement pris la responsabilité de la formation régionale en santé mentale. Ce programme a rejoint plus de 700 intervenants dans le réseau de la santé et des services sociaux. Il faut souligner, entre autres, la formation sur la nouvelle loi en santé mentale qui a connu un immense succès.

L'établissement a également signé un protocole d'entente avec l'Université du Québec à Hull. Ce protocole permet une meilleure collaboration entre les deux établissements tout en jetant les bases à un modèle « service-enseignement-recherche ». Cette démarche s'inscrit dans une approche à moyen terme pour placer le CH Pierre-Janet en position de s'affilier au prochain institut universitaire en santé mentale qui devrait être mis sur pied par le gouvernement au cours de la prochaine année.

En décembre, deux médecins du programme de psychogériatrie ont quitté la région. Des efforts sont faits pour recruter de nouveaux médecins mais à court terme, cela semble difficile. Cette situation, combinée au manque d'effectifs médicaux à l'adulte, fait ressortir la difficulté chronique de l'Outaouais au niveau du recrutement des médecins et des psychiatres.

### **Le Pavillon Jellinek**

Pour ce qui est du Pavillon Jellinek, l'année 1998-1999 s'est avérée une année intéressante dans la réalisation de sa mission. Sans développements spectaculaires, des progrès constants et notables ont été enregistrés dans certains secteurs. Le Pavillon Jellinek a offert des services à 3 487 usagers en 1998-1999 comparativement à 3 606 en 1997-1998.

C'est dans les services aux jeunes que les développements les plus importants sont survenus. L'établissement s'est vu octroyer deux budgets pour les services à cette clientèle, un budget pour les services territoriaux et un budget pour les services résidentiels. D'une part, il fut possible d'ouvrir 2.2 postes d'intervenants, répartis dans chacun des territoires. D'autre part, une équipe a travaillé à la préparation de services résidentiels.

Pour ce qui est de l'accessibilité aux services, trois démarches furent réalisées en ce sens :

- Des locaux furent trouvés dans Gatineau et Aylmer et un début de stabilisation des services aux adultes a été entrepris dans ces milieux;
- Les postes désignés bilingues ont été révisés et sont passés de 2 à 6.2;
- Une rencontre du conseil d'administration organisée dans le Pontiac avec des représentants du territoire a permis de mieux connaître les besoins de la population et les adaptations nécessaires.

Au niveau de la visibilité, un comité travaille à améliorer la visibilité de l'organisme et à faire mieux connaître les services à la population. Le logo de l'établissement a été modifié, un nouveau dépliant a vu le jour et plusieurs petits projets ont été réalisés ou sont en chantier.

Deux nouveaux programmes avec des ressources extérieures se sont poursuivis cette année. Il s'agit du programme conjoint avec les Services correctionnels du Canada pour donner des services à cette clientèle et du programme d'évaluation des automobilistes inculpés pour récidive en conduite avec facultés affaiblies ou soupçonnés d'avoir un problème de toxicomanie les rendant inaptes à conduire.

Le Pavillon Jellinek a continué à dépanner les intervenants des autres ressources du réseau en offrant un minimum de services en jeu pathologique. Sans mission, sans budget et partant sans publicité, le service est fragile et embryonnaire. L'établissement attend toujours un positionnement du Ministère à ce sujet.

### **Le Pavillon du Parc**

L'année 1998-1999 fut, pour le Pavillon du Parc, une année de transformation de services, de développement organisationnel et de consolidation des communications. En 1998-1999, 1 468 personnes ont reçu des services contre 1 411 en 1997-1998.

L'année s'est caractérisée par l'intégration de 35 usagers du Centre Mgr-Proulx dans leur nouveau milieu de vie et le transfert de près de 45 % du personnel du Centre dans de nouvelles fonctions. Huit nouvelles résidences ont été développées à Shawville, Aylmer, Masham, Gatineau et Papineauville et cinq ont accueilli leurs locataires et le personnel.

De nouveaux services de jour ont été développés à Masham, Hull, Aylmer et Gatineau. Deux ressources spécialisées de type familial ont été développées pour quatre usagers en collaboration avec des partenaires. Le plan fonctionnel et technique en vue de la rénovation du Centre Mgr-Proulx et de la construction d'un centre communautaire à Gatineau a été complété et la phase concept du même centre a été finalisée.

Au chapitre du développement organisationnel et administratif, le Pavillon du Parc a terminé le développement du Plan de développement des ressources humaines (PDRH), la mise sur pied d'une nouvelle fondation dédiée aux levées de fonds et la mise en réseau électronique de l'ensemble de l'établissement et des points de services.

Pour ce qui est des communications, l'établissement a complété et actualisé son plan de communication par une série de reportages et d'événements visant à rehausser l'image du Pavillon du Parc. À noter également la publication d'un bulletin trimestriel visant à rendre plus positive et réaliste l'image de l'institution.

Le système Eyegaze a constitué un véhicule très important de valorisation de l'image du Pavillon du Parc et de facilitation de communication. Le Pavillon du Parc a par ailleurs contribué directement à la création de la Fondation Phoenix en ligne, une organisation internationale sur internet favorisant et facilitant la communication chez les personnes qui sont handicapées.

### **CR La RessourSe**

La clientèle du CR La RessourSe a considérablement augmenté au cours de l'année passant de 1 488 usagers en 1997-1998 à 1 953 en 1998-1999, soit de plus de 20 %.

La gestion des listes d'attente dans les divers programmes et services a été au cœur des préoccupations du CR La RessourSe. Aussi, une attention particulière a été accordée pour les services offerts aux enfants âgés de 0 à 5 ans qui ont un retard de développement. En effet, malgré tous les efforts investis dans ce programme, au 31 mars 1999 environ 800 clients étaient toujours en attente de services. De ce nombre, 378 clients n'avaient reçu aucun service.

Autres sujets de préoccupation, le CR La RessourSe n'a toujours pas de programme complet de réadaptation et d'intégration en déficience auditive, de service d'évaluation de la conduite automobile et de programme d'intégration socio-professionnelle. Le développement de ce programme est d'autant plus urgent que l'Ontario ne dessert plus la clientèle québécoise.

Un projet est en cours pour l'ouverture d'un point de services et la consolidation des équipes sur le territoire du Pontiac. Également, l'établissement a appuyé les démarches du comité provisoire des usagers en vue de l'implantation d'un comité permanent des usagers au CR La RessourSe. L'implantation de ce comité favorisera une meilleure communication entre la clientèle, l'administration et les intervenants.

En terminant, le dossier du nouveau centre de réadaptation fonctionnelle qui doit être construit chemine avec régularité. L'établissement en est à l'étape des plans et devis définitifs et attend avec impatience les décisions ministérielles pour actualiser le projet.

### **Les Centres jeunesse de l'Outaouais**

L'année 1998-1999 a été riche en réalisations pour les Centres jeunesse de l'Outaouais. Plusieurs rapports nationaux et régionaux ont amené un profond questionnement sur les pratiques et les services offerts par cet établissement. Ces réflexions ont été amorcées à la suite du dépôt du Plan d'action régional intégré réalisé en collaboration avec la Régie régionale de l'Outaouais et la parution des rapports Cliche et Lebon.

Les grandes orientations qui ont été privilégiées par les Centres jeunesse de l'Outaouais sont :

- La protection des enfants dont le développement et la sécurité sont compromis;
- La protection de la collectivité outaouaise en tenant compte des besoins des adolescents qui commettent des délits;
- Comprendre davantage les réalités que vivent les jeunes et leur famille et les problèmes psychosociaux qui les touchent;
- Traiter les problèmes d'adaptation et d'intégration sociale des jeunes et de leurs parents;

---

## *Rapport annuel 1998-1999*

---

- Prévenir l'occurrence, l'aggravation et la répétition des situations pouvant nuire au développement des jeunes et des familles;
- Garantir l'accès aux services disponibles aux jeunes et aux familles.

Pour répondre à ces orientations, les Centres jeunesse de l'Outaouais ont adopté en octobre 1998 une politique d'adhérence organisationnelle qui propose deux ordres de mécanisme. Premièrement, un mécanisme qui permet d'organiser la planification annuelle en fonction de consultations progressives où le rythme démocratique et les divers niveaux hiérarchiques sont respectés. Deuxièmement, un ensemble de mécanismes où l'ensemble des niveaux d'encadrement coordonne dans les milieux de travail un échange régulier d'informations du bas vers le haut et vice-versa.

La mise en place de ces orientations s'est traduite par des actions concrètes, dont :

- La création de l'Institut de recherche sociale «Les jeunes de l'Outaouais »;
- L'ouverture du bureau de service sur le territoire La Lièvre/Petite-Nation;
- L'adoption et le suivi de l'étude descriptive sur le déplacement d'un groupe d'enfants âgés de 0 à 5 ans;
- L'adoption d'orientations concernant le système P.I.J. (projet intégration jeunesse);
- L'adoption du P.A.R.I. jeunesse-famille;
- La participation à une étude canadienne et québécoise de l'incidence de la négligence et des mauvais traitements.

L'année 1998-1999 a donc servi à dégager les orientations qui tracent la voie de la planification stratégique de développement de priorités pour les trois prochaines années.

## 7 États financiers de la Régie régionale de l'Outaouais

### 7.1 Sommaire des états financiers

Cette partie contient le sommaire des états financiers de la Régie régionale de l'Outaouais pour la période du 1<sup>er</sup> avril 1998 au 31 mars 1999.

Les personnes intéressées peuvent obtenir une copie des états financiers détaillés auprès de la Direction des services de gestion.

**Sommaire des états financiers**  
**Exercice terminé le 31 mars 1999**  
**(Exprimé en \$)**

	Fonds d'exploitation	
	Activités principales	
	1999	1998
<b>Sol de au début de l'exercice</b>	<b>(1 777)</b>	<b>113 330</b>
Augmentation du solde du fonds	7 078	75
<b>Provenance des revenus</b>		
M.S.S.S.	6 034 342	6 306 943
Revenus de placements	36 751	27 272
Revenus d'autres sources	<u>243 179</u>	<u>141 968</u>
<b>Total</b>	<b>6 314 272</b>	<b>6 476 183</b>
<b>Nature des dépenses</b>		
Charges d'exploitation :		
Salaires	871 991	817 106
Personnel cadre		
Personnel autre	2 550 708	2 529 639
Avantages sociaux généraux	128 121	150 995
Personnel cadre		
Personnel autre	434 926	449 788
Avantages sociaux particuliers	4 724	326 845
Personnel cadre		
Personnel autre	157 471	174 107
Charges sociales	96 586	104 387
Personnel cadre		
Personnel autre	341 544	342 637
Frais de déplacement	144 079	149 182
Services achetés	407 364	354 796
Communications	157 898	156 011
Loyer	557 110	552 811
Location d'équipement	7 935	9 065
Fournitures de bureau	80 446	84 280
Autres frais	146 528	149 396
Charges non réparties	309 823	62 089
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>6 397 254</b>	<b>6 413 134</b>
Dépenses en immobilisations et équipements	73 940	78 386
<b>Total</b>	<b><u>6 471 194</u></b>	<b><u>6 491 520</u></b>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)</b>	<b>(156 922)</b>	<b>(15 337)</b>
Diminution du solde du fonds et transfert à l'avoir propre	147 812	(99 845)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b><u>(3 809)</u></b>	<b><u>(1 777)</u></b>

*Rapport annuel 1998-1999*

**Bilan**  
**Au 31 mars 1999**  
**(Exprimé en \$)**

	<b>Fonds d'exploitation</b>	
	<b>Activités principales</b>	
	<b>1999</b>	<b>1998</b>
<b>Actif</b>		
<b>À court terme</b>		
Encaisse	28 486 819	431 296
Débiteurs :		
M.S.S.S.	284 397	276 748
Établissements	46 904	18 216
Autres	66 126	53 128
Charges payées d'avance	35 657	25 914
Autres éléments	73 780	61 664
<b>TOTAL de l'actif</b>	<b><u>28 993 683</u></b>	<b><u>866 966</u></b>
<b>Passif</b>		
<b>À court terme</b>		
Découvert de banque	--	--
Emprunts de banque	--	--
Créditeurs et charges à payer :		
M.S.S.S.	2 000 002	--
Établissements	18 898	6 292
Autres	51 163	59 087
Revenus reportés	25 540	10 011
Autres éléments	26 572 456	305 221
<b>TOTAL du passif</b>	<b><u>28 668 059</u></b>	<b><u>380 611</u></b>
<b>SOLDE du fonds</b>	<b>325 624</b>	<b>486 355</b>
<b>TOTAL du passif et du solde du fonds</b>	<b><u>28 993 683</u></b>	<b><u>866 966</u></b>

**Rapport annuel 1998-1999**

Fonds affectés  
Provenance et utilisation des fonds  
Exercice terminé le 31 mars 1999  
(Exprimé en \$)

	Immobilisations		Équipements	
	1999	1998	1999	1998
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>3 018</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Provenance</b>				
M.S.S.S. :				
- Enveloppe allouée	1 993 827	1 143 251	5 961 194	4 167 082
- Intérêts sur emprunts	56 152	34 988	80 453	89 742
Revenus de placements	9	--	717	--
Autres	37 522	2 101	60 389	--
<b>Total</b>	<b>2 087 510</b>	<b>1 180 340</b>	<b>6 102 753</b>	<b>4 256 824</b>
<b>Attributions</b>				
Établissements :				
- Immobilisations	2 028 793	1 146 568	-	--
- Équipements	--	--	6 021 583	4 167 082
Intérêts sur emprunts	56 152	34 988	80 453	89 742
Autres	2 020	1 802	-	--
<b>Total</b>	<b><u>2 086 965</u></b>	<b><u>1 183 358</u></b>	<b><u>6 102 036</u></b>	<b><u>4 256 824</u></b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b><u>545</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>717</u></b>	<b><u>0</u></b>

**Rapport annuel 1998-1999**

Fonds affectés  
Provenance et utilisation des fonds  
Exercice terminé le 31 mars 1999  
(Exprimé en \$)

	Médecins en régions éloignées		Projets Prévention SIDA		Accessibilité langue anglaise et communautés culturelles	
	1999	1998	1999	1998	1999	1998
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>39 452</b>	<b>230 526</b>	<b>9 012</b>	<b>8 234</b>	<b>32 189</b>	<b>46 393</b>
<b>Provenance</b>						
M.S.S.S.	437 846	228 846	94 000	94 000	37 935	74 565
Revenus de placements	14 971	5 584	4 653	3 103	6 180	3 791
Autres	2 822	--	4 458	5 454	1 498	--
<b>Total</b>	<b>455 639</b>	<b>234 430</b>	<b>103 111</b>	<b>102 557</b>	<b>45 613</b>	<b>78 356</b>
<b>Attributions</b>						
Établissements	250 134	117 215	49 914	30 000	--	--
Organismes	--	--	59 486	71 281	12 465	60 965
Autres	62 802	308 289	70	498	29 928	31 595
<b>Total</b>	<b><u>312 936</u></b>	<b><u>425 504</u></b>	<b><u>109 470</u></b>	<b><u>101 779</u></b>	<b><u>42 393</u></b>	<b><u>92 560</u></b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b><u>182 155</u></b>	<b><u>39 452</u></b>	<b><u>2 653</u></b>	<b><u>9 012</u></b>	<b><u>35 409</u></b>	<b><u>32 189</u></b>

**Rapport annuel 1998-1999**

Fonds affectés  
Provenance et utilisation des fonds  
Exercice terminé le 31 mars 1999  
(Exprimé en \$)

	Développement personnel d'encadrement		Consolidation des services		Remboursement des déficits	
	1999	1998	1999	1998	1999	1998
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>92 579</b>	<b>73 551</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Provenance</b>						
M.S.S.S.	--	26 634	450 000	--	6 457 204	--
Revenus de placements	15 089	5 655	--	--	--	--
Autres	--	754 019	--	--	--	--
<b>Total</b>	<b>15 089</b>	<b>786 308</b>	<b>450 000</b>	<b>0</b>	<b>6 457 204</b>	<b>0</b>
<b>Attributions</b>						
Établissements	19 010	2 968	450 000	--	6 457 204	--
Organismes	8 000	--	--	--	--	--
Autres	500	764 312	--	--	--	--
<b>Total</b>	<b><u>27 510</u></b>	<b><u>767 280</u></b>	<b><u>450 000</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>6 457 204</u></b>	<b><u>0</u></b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b><u>80 158</u></b>	<b><u>92 579</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>

---

**Rapport annuel 1998-1999**

---

Fonds affectés  
Provenance et utilisation des fonds  
Exercice terminé le 31 mars 1999  
(Exprimé en \$)

	Familles d'accueil		Aide aux réfugiés		Santé mentale	
	1999	1998	1999	1998	1999	1998
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>23 082</b>	<b>5 269</b>	<b>54 292</b>	<b>106 796</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Provenance</b>						
M.S.S.S.	69 200	69 200	--	--	--	--
Revenus de placements	3 924	1 809	1 653	3 786	4 591	8 324
Autres	8 925	6 120	--	--	--	--
<b>Total</b>	<b>82 049</b>	<b>77 129</b>	<b>1 653</b>	<b>3 786</b>	<b>4 591</b>	<b>8 324</b>
<b>Attributions</b>						
Établissements	28 598	53 196	18 700	4 700	--	--
Organismes	--	--	36 951	51 590	4 591	8 324
Autres	8 925	6 120	--	--	--	--
<b>Total</b>	<b><u>37 523</u></b>	<b><u>59 316</u></b>	<b><u>55 651</u></b>	<b><u>56 290</u></b>	<b><u>4 591</u></b>	<b><u>8 324</u></b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b><u><u>67 608</u></u></b>	<b><u><u>23 082</u></u></b>	<b><u><u>294</u></u></b>	<b><u><u>54 292</u></u></b>	<b><u><u>0</u></u></b>	<b><u><u>0</u></u></b>

---

**Rapport annuel 1998-1999**

---

Fonds affectés  
Provenance et utilisation des fonds  
Exercice terminé le 31 mars 1999  
(Exprimé en \$)

	Expérience de travail		Recherche en santé publique		Curateur public	
	1999	1998	1999	1998	1999	1998
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>219 505</b>	<b>18 044</b>	<b>194 952</b>	<b>315 707</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Provenance</b>						
M.S.S.S.	265 878	349 320	131 968	121 278	8 565	11 550
Revenus de placements	12 580	2 116	22 857	12 062	--	--
Autres	--	171 525	172 385	58 080	--	--
<b>Total</b>	<b>278 458</b>	<b>522 961</b>	<b>327 210</b>	<b>191 420</b>	<b>8 565</b>	<b>11 550</b>
<b>Attributions</b>						
Établissements	--	--	29 065	96 324	8 565	11 550
Organismes	283 500	321 500	55 274	8 204	--	--
Autres	--	--	184 588	207 647	--	--
<b>Total</b>	<b><u>283 500</u></b>	<b><u>321 500</u></b>	<b><u>268 927</u></b>	<b><u>312 175</u></b>	<b><u>8 565</u></b>	<b><u>11 550</u></b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b><u>214 463</u></b>	<b><u>219 505</u></b>	<b><u>253 235</u></b>	<b><u>194 952</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>

**Rapport annuel 1998-1999**

Fonds affectés  
Provenance et utilisation des fonds  
Exercice terminé le 31 mars 1999  
(Exprimé en \$)

	Réadaptation personnes handicapées intellectuelles		Développement des ressources humaines		Système de l'information	
	1999	1998	1999	1998	1999	1998
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>38 996</b>	<b>38 996</b>	<b>0</b>	<b>40 000</b>
<b>Provenance</b>						
M.S.S.S.	--	--	--	--	61 077	61 077
Revenus de placements	5 318	4 760	--	--	--	--
Autres	--	--	--	--	24 740	--
<b>Total</b>	<b>5 318</b>	<b>4 760</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>85 817</b>	<b>61 077</b>
<b>Attributions</b>						
Établissements	5 318	4 760	--	--	15 247	--
Organismes	--	--	--	--	--	--
Autres	--	--	--	--	70 570	101 077
<b>Total</b>	<b>5 318</b>	<b>4 760</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>85 817</b>	<b>101 077</b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>38 996</b>	<b>38 996</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

---

**Rapport annuel 1998-1999**

---

Fonds affectés  
Provenance et utilisation des fonds  
Exercice terminé le 31 mars 1999  
(Exprimé en \$)

	Opération verglas		Économie sociale	
	1999	1998	1999	1998
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Provenance</b>				
M.S.S.S.	242 596	238 652	--	--
Revenus de placements	-	--	--	--
Autres	18 925	--	80 000	40 000
<b>Total</b>	<b>261 521</b>	<b>238 652</b>	<b>80 000</b>	<b>40 000</b>
<b>Attributions</b>				
Établissements	259 690	236 821	--	--
Organismes	-	--	80 000	40 000
Autres	1 831	1 831	--	--
<b>Total</b>	<b><u>261 521</u></b>	<b><u>238 652</u></b>	<b><u>80 000</u></b>	<b><u>40 000</u></b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>

---

**Rapport annuel 1998-1999**

---

Fonds affectés  
Provenance et utilisation des fonds  
Exercice terminé le 31 mars 1999  
(Exprimé en \$)

	Maison des naissances		Fournitures spéciales Personnes handicapées	
	1999	1998	1999	1998
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Provenance</b>				
M.S.S.S.	-	--	275 327	--
Revenus de placements	-	--	--	--
Autres	16 634	--	--	--
<b>Total</b>	<b>16 634</b>	<b>0</b>	<b>275 327</b>	<b>0</b>
<b>Attributions</b>				
Établissements	16 634	--	275 327	--
Organismes	-	--	--	--
Autres	-	--	--	--
<b>Total</b>	<b><u>16 634</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>275 327</u></b>	<b><u>0</u></b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>

---

**Rapport annuel 1998-1999**

---

Fonds affectés  
Provenance et utilisation des fonds  
Exercice terminé le 31 mars 1999  
(Exprimé en \$)

	<b>Rapatriement des clientèles</b>			
	<b>Remboursement des services médicaux</b>		<b>Bourses de formation et ressourcement</b>	
	<b>1999</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>1998</b>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>300 000</b>	<b>13 081</b>	<b>76 066</b>
<b>Provenance</b>				
M.S.S.S.	1 864 800	1 214 800	--	--
Revenus de placements	25 131	16 828	6 062	3 536
Autres	4 528	8 927	500 000	310 000
<b>Total</b>	<b>1 894 459</b>	<b>1 240 555</b>	<b>506 062</b>	<b>313 536</b>
<b>Attributions</b>				
Établissements	-	--	386 091	353 935
Organismes	-	--	--	--
Autres	1 674 610	1 540 555	54 921	22 586
<b>Total</b>	<b><u>1 674 610</u></b>	<b><u>1 540 555</u></b>	<b><u>441 012</u></b>	<b><u>376 521</u></b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b><u>219 849</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>78 131</u></b>	<b><u>13 081</u></b>

---

**Rapport annuel 1998-1999**

---

Fonds des services en CLSC  
Provenance et utilisation des fonds  
Exercice terminé le 31 mars 1999  
(Exprimé en \$)

	<b>Maintien à domicile - Personnes handicapées</b>	
	<b>1999</b>	<b>1998</b>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>157 704</b>	<b>177 785</b>
<b>Provenance</b>		
M.S.S.S.	--	--
Revenus de placements	11 088	6 733
Autres	--	87 929
<b>Total</b>	<b>11 088</b>	<b>94 662</b>
<b>Attributions</b>		
Établissements	105 100	--
Organismes	--	40 000
Autres	18 382	74 743
<b>Total</b>	<b><u>123 482</u></b>	<b><u>114 743</u></b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b><u>45 310</u></b>	<b><u>157 704</u></b>

---

**Rapport annuel 1998-1999**

---

Fonds des services ambulanciers  
Provenance et utilisation des fonds  
Exercice terminé le 31 mars 1999  
(Exprimé en \$)

	Services ambulanciers	
	1999	1998
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>(58 522)</b>	<b>0</b>
<b>Provenance</b>		
M.S.S.S.	4 968 390	3 561 468
S.A.A.Q.	1 868 964	1 835 920
Revenus de placements	14 788	13 922
Autres	20 556	747 861
<b>Total</b>	<b>6 872 698</b>	<b>6 159 171</b>
<b>Attributions</b>		
Contrat fermé	5 690 770	5 348 172
Formation	160 367	83 512
Zones de parc	1 205	1 369
Soutien à la politique de transport des bénéficiaires	12 790	14 346
Transports entre établissements	549 505	566 500
Autres	263 143	203 794
<b>Total</b>	<b><u>6 677 780</u></b>	<b><u>6 217 693</u></b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b><u>136 396</u></b>	<b><u>(58 522)</u></b>

**Rapport annuel 1998-1999**

État d'allocation des enveloppes régionales de crédits  
Provenance et utilisation des fonds  
Exercice terminé le 31 mars 1999  
(Exprimé en \$)

	<b>1999</b>	<b>1998</b>
<b>Solde au début d'exercice</b>		<b>-10 114 908</b>
<b>Enveloppe régionale</b>		
Montants de l'enveloppe	293 327 235	290 633 237
Montants engagés par le M.S.S.S. en fonds affectés à la Régie régionale	<u>6 949 745</u>	<u>6 416 117</u>
Enveloppe régionale dans SBF-R	300 276 980	297 049 354
Autres	--	--
<b>Total</b>	<b>300 276 980</b>	<b>286 934 446</b>
<b>Affectations</b>		
Affectations du solde disponible		
Montants retournés au M.S.S.S.	--	26 634
Liquidations des comptes à payer	--	--
Autres	<u>--</u>	<u>-10 141 542</u>
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-10 114 908</b>
<b>Affectations de l'enveloppe régionale</b>		
Allocations aux établissements	278 298 863	274 288 635
Allocations aux organismes communautaires	14 383 223	13 078 522
Estimé des comptes à payer (des comptes à recevoir) en fin d'exercice	<u>638 996</u>	<u>3 260 567</u>
Montant des affectations inscrites dans SBF-R	293 321 082	290 627 724
Fonds affectés attribués	5 910 808	6 256 358
Fonds affectés reportés	556 571	0
Autres	<u>6 153</u>	<u>5 513</u>
<b>Total</b>	<b>299 794 614</b>	<b>296 889 595</b>
<b>Solde non attribué des fonds affectés</b>	482 366	159 759
<b>Total</b>	<b>300 276 980</b>	<b>286 934 446</b>
<b>Comptes à payer</b>	11 818 274	6 169 291
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>		<b>-6 169 291</b>

**7.2 Attestation de conformité du rapport financier**

## 8 Données opérationnelles et financières des établissements et des organismes communautaires de la région

### 8.1 Budget net de fonctionnement de l'ensemble des établissements

Région de l'Outaouais  
Situation financière au 31 mars 1999  
Établissements publics – Budget net de fonctionnement  
(Exprimé en \$)

Établissements publics par territoire	Total budget net de fonctionnement
CLSC de Hull	9 860 132
CLSC et CHSLD Grande-Rivière	5 924 175
CHSLD de Hull	18 516 048
<b>Sous-total : Grande-Rivière/Hull</b>	<b>34 300 355</b>
CLSC et CHSLD de Gatineau	17 586 165
<b>Sous-total : des Draveurs/Le Moulin</b>	<b>17 586 165</b>
CLSC, CHSLD et CH du Pontiac	16 460 962
<b>Sous-total : Pontiac</b>	<b>16 460 962</b>
CH Gatineau Mémorial	3 729 326
CA de Gracefield	2 139 552
<b>Sous-total : Des Collines</b>	<b>5 868 878</b>
CLSC Domaine des Forestiers	5 895 039
CH de Maniwaki	9 914 566
CA Foyer Père Guinard	2 021 649
<b>Sous-total : Des Forestiers</b>	<b>17 831 254</b>
CLSC-CHSLD de la Petite-Nation	6 143 676
CLSC de la Vallée-de-la-Lièvre	3 849 419
CH-CHSLD de Papineau	16 119 935
<b>Sous-total : Vallée-de-la-Lièvre/Petite-Nation</b>	<b>26 113 030</b>